

Impressionnante cérémonie à la Cathédrale, dimanche

Bénédiction de fiançailles

Une imposante cérémonie s'est déroulée dimanche après-midi à la Cathédrale de St-Hyacinthe, alors que Son Excellence Mgr Arthur Douville, évêque de St-Hyacinthe, a procédé à la bénédiction des fiançailles des jeunes gens qui ont suivi cette année les cours de préparation au mariage. Cette initiative, on le sait, relève des sections masculine et féminine de la Jeunesse Ouvrière Catholique.

Mgr Douville a adressé la parole aux jeunes gens avant la cérémonie de bénédiction. Il leur a rappelé la nécessité de préparer la seconde et importante étape de leur vie par la piété et la surnaturalisation de leur amour. "L'Église, dit-il, sent le besoin de mieux vous préparer à ce sacrement. Elle veut faire tout ce qui est en son pouvoir pour favoriser le bonheur de ses enfants. Aussi n'hésitez-elle pas à appuyer de tout cœur cette belle initiative des cours de préparation au mariage qui s'est avérée depuis ces dernières années nécessaire et fructueuse".

C'est avec des sentiments de piété et un ardent désir de surnaturaliser votre Amour, dit Mgr l'évêque, que vous en arriverez à une meilleure compréhension de vos êtres". Puis Mgr Douville rappelle un exemple cité par St-François de Sales où il est question du feu de l'amour, du véritable amour orienté vers Dieu, le Principe immuable de toutes choses.

Le pasteur spirituel du diocèse a terminé en exprimant toute sa joie de recevoir les promesses de fiançailles de tous ces jeunes gens fils et filles dévoués à l'Église et à ses commandements.

LES FIANCES
Voici la liste complète des fiancés qui furent bénis par Son Excellence Mgr l'évêque :
Monique Deslauriers et Philippe Lacroque, Rachelle St-Martin et Jean-Guy Beaudry, Juliette Laliberté et G. Morissette, Gisèle Bienvenue et Fernand Vhicione, Claire Pelletier et Gilles Bourgeois, Gertrude Beauchemin et Lucien Berger, Thérèse Millette et Henri Tangany, Gisèle Leblond et Joseph Juneau, Germaine Fafard et Ange-Emile Bunnelle, Gemma Petit et Marcel Dupré, Jacqueline Lussier et Jean-Guy Beauchemin, Huguette Beauregard et Germain Lussier, Jeanne d'Arc Anetel et Gilles Lapré, Thérèse Blanchard et Lucien Savoie, Claire Lavigne et Gilles Bernier, Huguette Bouchard et André Ladouceur, Jeanine Dutilly et Léo Jolicoeur, Alier Fontaine et Jean-Marc Rainville, Carmen Desrosiers et Charles Benoit, Jeannine Grenier et Yvon Jodoin, Denise Pelletier et Gérard Fontaine, Jeanette Lapré et Rosaire Desrosiers, Huguette Morin et Pierre-Paul Lambert, Monique Jodoin et André Brodeur, Thérèse Lussier et Hervé Gauthier, Réjeanne Rassirot et Roger Jodoin, Alice St-Amant et Louis-Aimé Gauthier, Gisèle Couture et Martial Morissette, Marie-Rose Chasé et Yvon Brière, Riette Solis et Morill Richard, Thérèse Jodoin et Jacques Daignault, Marie-Claire Fontaine et Jean-Louis Chicoine, Jeannette l'Heureux et Raymond Chicoine, Jacqueline Montpetit (Suite en page 2)

Figure maskoutaine...

Mme LOUIS CREPEAU

La Campagne de souscription en faveur de la Société Canadienne du Cancer se poursuit dans notre ville. Nous en profitons donc pour présenter à la population une personne qui se dévoue sans relâche à la section féminine de cette société.



Mme Louis CREPEAU est une figure bien connue pour son dévouement à de nombreuses causes. On peut dire, sans se tromper qu'elle trouve son bonheur à rendre les autres heureux. Bernardin de St-Pierre écrivait : "C'est un grand art que de faire le bien sans humilier personne". Cet art, Mme Crépeau le possède totalement, car elle sait mettre à profit les qualités qui la distinguent.

Née à Saint-Thomas d'Aquin, Mme Louis Crépeau (Irène Lussier), est fille de M. et Mme Alfred Lussier. Vers l'âge de quatre ans, elle suivait ses parents dans notre ville. C'est donc à St-Hyacinthe qu'elle fit ses études, chez les Soeurs de la Présentation de Marie, d'abord au Couvent Lorette, puis à la Maison-Mère, où elle fit son cours Lettres-Sciences. Elle terminait enfin ses études à l'École Lalime, où elle obtint ses brevets du cours commercial.

Elle entra alors au Ministère du Revenu National, au service des douanes et accises, en premier lieu comme secrétaire, puis en qualité d'officier des douanes et accises. Pendant vingt-trois ans, elle remplira ses fonctions avec la même vigueur qu'elle manifesta présentement pour les organisations locales.

Ayant quitté son travail le 18 novembre 1944, elle épousait un mois plus tard M. Louis Crépeau, ingénieur professionnel. Certes Mme Crépeau s'occupe, comme on va le voir, de plusieurs mouvements. Mais il n'en reste pas moins vrai que son travail de maison passe avant tout. Il faut avoir passé près d'une heure dans la plus agréable des atmosphères, celle de la demeure de notre figure maskoutaine, pour se rendre compte du goût de la maîtresse de maison. Il faut dire que Mme Crépeau a un secret pour venir à bout de toutes ses occupations : elle est excessivement vive.

Présidente de la société canadienne du cancer, section féminine, et membre du bureau de direction de la section locale de la Société, notre amie est de plus vice-présidente du Comité protecteur des guides catholiques; présidente du comptoir de vente, des Dames de la Charité; secrétaire de l'Alliance Française; secrétaire de la Croix-Rouge; membre du bureau de direction des Amis de la Bibliothèque; membre de l'Action Catholique et des Jeunesses Musicales.

Une qualité qui passe souvent pour un défaut, "être autoritaire", conserve toujours l'admiration de tous, quand on sait y ajouter la bonne humeur, le sourire. On peut être autoritaire, comme Mme Crépeau, car alors tout le monde est satisfait et les affaires sont menées plus rapidement, plus joyeusement.

Malgré toutes ses occupations, elle trouve cependant le temps de lire, faire des ouvrages de fantaisie et, une chose qu'elle aime bien, organiser des revues de modes. Dans le passé, elle donnait ses meilleures heures à la musique; présentement, elle préfère écouter les jeunes talents que les Jeunesses Musicales présentent à la population.

Quel est d'après vous le mouvement que Mme Crépeau préfère ? Elle-même ne pourrait le dire exactement, car chacun lui donne l'occasion de se dévouer de plus en plus pour les autres, la Société Canadienne du Cancer pour commencer.

Il faut dire enfin que Mme Crépeau aime le sport; jadis membre du Club de Golf, elle garde ses préférences pour ce sport et aussi pour le baseball. Elle suit d'ailleurs avec plaisir toutes les joutes, dans la belle saison.

Et nous arrivons au bas de la page sans avoir pu dire la moitié de ce qui pouvait être dévoilé. De ma visite chez Mme Crépeau, j'ai conservé cette opinion, que tous partagent d'ailleurs : c'est une personne très aimable, au goût le plus sûr, au dévouement vraiment remarquable.

Marcel T.



Lors de la dernière réunion de la Société des Médecins de St-Hyacinthe, il fut résolu que tous les médecins prêteraient leur concours gratuit pour inoculer aux enfants le vaccin Salk. A cette occasion, M. le Dr Albert Dupras, de Montréal, donnait une intéressante causerie. Il est entouré ici des docteurs Yvan Brodeur, Yves Pothier, Hervé Gagnon et Bergeron.

Le Quatuor Alouette à cette activité colombienne

L'Assemblée Générale Abbé Antoine Giroard des Chevaliers de Colomb du quatrième degré tenait sa partie de sucre, dimanche dernier au domaine de l'épicerie de Mme C. Mercure. Le Quatuor Alouette, composé comme on le sait de MM. Roger Filiatreau, Jules Jacob, André Trottier et Edouard Rock, formait un groupe d'artistes invités pour la circonstance, et ils ont brillamment et généreusement interprété plusieurs pièces de leur répertoire de folk-lore canadien, donnant ainsi à cette magnifique rencontre colombienne un ton vraiment exceptionnel dans la riche et rustique sœurie Mercure. En plus, le jeune pianiste bien connu Miville Bois, dans un brio nous apparaissant à la base de sa personnalité, a mêlé son talent à la partie récréative de cette journée sucrière des mieux réussies et fort bien goûtée par les auditeurs.

Le succulent souper arrivant bien à point a donné suite à quelques brèves allocutions, et les orateurs ne manquèrent pas d'apprécier à leur juste mérite les artistes et les organisateurs de cette belle et agréable excursion sur les côtes de St-Dominique. Ont pris la parole: le fidèle-navigateur de l'Assemblée, L. Kérouac, MM. Joseph Fontaine, M.P., Roger Lafrègue, maire d'Acton-Vale, et Albert Desrosiers qui, en sa qualité d'agronome, expliqua très brièvement le phénomène naturel qui se produit dans l'étable pour fournir la séve dont les habitants surtout de notre Province retire un revenu estimé à plus d'un mil-

La jeune Monique Bernard gagne à ce concours

La Société Saint-Jean-Baptiste de St-Hyacinthe tenait, dimanche dernier, la première éliminatoire du Concours de la Bonne Parole Française. Ce concours organisé dans douze villes et villages du diocèse, en collaboration avec les sections locales. Dans notre ville, le concours était préparé de concert avec le Cercle Mgr Moreau de l'A.J.C. et se déroulait au sous-sol de la Cathédrale. Les élèves, professeurs et religieuses étaient venus encourager les 11 concurrents du concours. Six écoles de notre ville étaient représentées: l'École Supérieure Prince, l'École Mercier, l'École Raymond, l'École Lacroque, l'École Supérieure Giroard, l'École Samuel Casavant, et l'École St-Dominique.

Pour décerner l'édifice que le concours pouvait être "arrangé", tous les noms des concurrents furent choisis au hasard; les questions également furent prises une à une dans la boîte à cet effet.

Les juges du concours étaient M. l'abbé Maurice Dery, aumônier du Cercle, et MM. Gilles Giard et Roger Cyr, de la Société Saint-Jean-Baptiste. Le meneur de jeu était M. Adrien Boucher.

Un de nos dollars chaque année, M. Paul Lussier agissait comme maître de cérémonie.

Outre les personnes déjà nommées, nous avons remarqué la présence de monsieur le curé Armand St-Pierre, aumônier de l'Assemblée Giroard, MM. C.E. Paquet, Adrien L. Auger, Léo Tru-

Les élèves choisis devaient corriger des expressions de langage, barbarismes, anglicismes, etc. La lutte se poursuivit pendant deux heures environ. A la fin, deux concurrents remportèrent les expressions avec réclamation beaucoup de talent. Ce fut Mlle Monique Bernard, de l'École Raymond, fille de M. Philippe Bernard, qui finalement remporta la palme, se méritant ainsi un prix de dix dollars et la chance de participer, le premier mai prochain, à une rencontre diocésaine. Mlle Monique Bernard, son professeur, se mérita un prix de cinq dollars, pour avoir si bien préparé son élève.

Mlle Monique Lafortune, de l'École Supérieure Prince, obtint également un prix de cinq dollars, pour avoir terminé en seconde place; le dernier garçon à être éliminé, M. Jacques Chabot, de l'École Samuel Casavant, se mérita un prix identique.

Mlle Monique Bernard participera donc, le premier mai à une rencontre diocésaine, à Grandby. Si elle gagne cette seconde épreuve, nous le lui souhaitons, elle pourra participer enfin à une joute interdiocésaine, à Drummondville, le 19 mai, alors que s'affrontent les diocèses de St-Hyacinthe, Sherbrooke et Nicolet, de même qu'un représentant de la région du Saguenay.

Le gagnant diocésain se verra attribuer un prix de \$100, tandis que le champion interdiocésain recevra \$200.

Nous félicitons Mlle Bernard pour le succès qu'elle a obtenu dimanche soir et nous lui souhaitons le même succès à Grandby et nous n'en doutons pas, à Drummondville.

Plusieurs Maskoutains victimes d'un accident

Mme Jean-Paul Brault et le lieutenant Colonel Ducloux, commandant du Régiment de St-Hyacinthe, sont les victimes les plus sérieusement atteintes à la suite d'une collision d'automobiles survenue samedi soir dernier vers les dix heures à Drummondville. Le commandant Ducloux se dirigeait en compagnie de son épouse, de M. et Mme Jean-Paul Brault, à un bal organisé par le 16ième Régiment d'Artillerie de campagne de Drummondville. L'accident s'est produit à une faible distance du manège militaire où ils devaient se rendre.

Les blessés furent immédiatement transportés à l'Hôpital Ste-Croix de Drummondville, où ils reçurent les premiers soins d'urgence, après quoi ils demandèrent à être conduits à l'Hôpital St-Charles de notre ville. L'état des blessés est le suivant :

- Mme Jean-Paul Brault : Large blessure au front et contusions
- Colonel Ducloux : Fracture de la rotule
- M. Jean-Paul Brault : Coupures au visage et contusions
- Mme Simon Ducloux : Contusions généralisées
- Mme Jean-Guy Gladu : Contusions généralisées
- M. Jean-Guy Gladu : Fracture du nez

D'après le récit d'un des témoins, il appert que le véhicule qui a heurté de front celui du Colonel Ducloux filait à une vitesse excessive et ce dans Drummondville même. L'automobile qui conduisait le commandant Ducloux, une Ford '54, est une perte complète. Mme Jean-Paul Brault et le colonel Ducloux étaient, hier encore, sous les soins du médecin à l'Hôpital St-Charles. Leur état, toutefois n'est pas considéré comme étant très grave.

M. J. B. Lanctôt au Club Richelieu ce soir

M. J. B. Lanctôt, de la Société Canadienne d'Établissement Rural Limitée, sera le conférencier invité au spectacle du Club Richelieu, ce soir.

M. Lanctôt est né à Crookston, Minn., U.S.A., le 21 juin 1902. Il fit ses études à l'Université du Manitoba. De 1926 à 1949, on le retrouve au service des Chemins de Fer Nationaux du Canada. Entre autres postes, il fut agent au Service de la Colonisation et de l'Agriculture, à Montréal. Surintendant du Service de la Colonisation Sursatendant du Service de l'Agriculture. En 1949, il était nommé chef du Secrétariat, de la Société Canadienne d'Établissement Rural, à Montréal. En 1951, il est secrétaire de la Commission Internationale Catholique pour les Migrations, Genève, Suisse.

Présentement, et cela depuis 1953, M. Lanctôt est secrétaire-général de la Société Canadienne d'Établissement Rural, et membre de la Corporation des Agronomes de la Province de Québec.

M. Lanctôt a pris pour sujet de sa conférence : "Le Programme de Peuplement". Il sera présenté à l'assistance par M. Joseph Dufresne.

Réunion mensuelle

La réunion mensuelle des Cercles Laocordaire et Saint-Jeanne d'Arc, de la paroisse Notre-Dame du Rosaire, aura lieu, dimanche le 21 avril, à 8 heures précises, au Centre Notre-Dame. Le public est cordialement invité.

Prochaine réunion

Les dames bénévoles de la Société Canadienne du Cancer sont priées de prendre note que la prochaine réunion aura lieu le 26 courant, et non aujourd'hui, tel qu'annoncé. La réunion aura lieu au sous-sol de la Cathédrale. Bienvenue à toutes.



Cette photo fut prise dimanche soir dernier, au sous-sol de la Cathédrale, lors de la première éliminatoire pour le Concours du Bon Parler Français, organisée par la Société Saint-Jean-Baptiste, de concert avec le Cercle Mgr Moreau de l'A.J.C. Nous reconnaissons, de gauche à droite : M. Gilles GIARD et M. l'abbé Maurice DERY, juges du concours, et M. Adrien BOUCHER, animateur.

Les recherches abandonnées pour retrouver Mme Gendron

Après avoir recherché vainement pendant plus de trois jours pour retrouver le corps de Mme Antonio Gendron, on a abandonné momentanément les recherches, samedi dernier.

Comme on le sait, Mme Antonio Gendron, demeurant à Saint-Joseph d'Yamaska, est disparue vers cinq heures, mercredi dernier. Par la suite, on a retrouvé en bordure de la rivière Yamaska des effets appartenant à la présumée victime, dont un baret de couleur brun foncé, identifié par les proches de Mme Gendron. Les indices laissent croire que la disparue a été victime de l'onde; l'examen d'empreintes prélevées sur les lieux a démontré que les traces laissées par les pas concordent parfaitement avec les chaussures habituellement portées par la quinquagénaire.

La disparition de Mme Gendron n'a été constatée que vers les huit heures, mercredi. Ils s'enquirent immédiatement auprès des voisins et des amis, et commencent les recherches avec le résultat que l'on sait.

Des embarcations ont sillonné le cours d'eau jusque tard dans la soirée de mercredi, jeudi et vendredi. Samedi, devant l'échec de leurs recherches, les équipes de chercheurs se sont vu dans la situation d'abandonner du moins momentanément les recherches entreprises.

S'il y a eu vraiment noyade, il peut se passer plusieurs semaines avant qu'on retrouve le corps de Mme Gendron.

Beau geste humanitaire des médecins de la région

Ils prêteront gratuitement leurs concours pour inoculer gratuitement le vaccin Salk aux enfants de St-Hyacinthe et de la région

La Société des Médecins de St-Hyacinthe font part d'une résolution prise à l'unanimité, suivant laquelle tous les médecins prêteront gratuitement leur concours au médecin-chef de l'Unité Sanitaire, M. le Dr Marc Bergeron, pour inoculer le vaccin Salk, contre la Polio, à tous les enfants de la région. On sait que le Gouvernement Provincial a annoncé que ce vaccin serait donné gratuitement à tous les enfants de la province.

sectes et convertit les sauvages. L'homme voyage dès sa naissance, et tous les moyens sont bons: le cheval, le boeuf, l'âne, l'éléphant et le chameau apprirent à offrir leur échine pour le déplacement des choses et des individus. Le cheval sera le dernier à être supprimé, quoique l'équitation conserve encore de nombreux adeptes. Puis ce furent les voyages sur l'eau, mais cela ne suffit pas à l'homme qui inventa alors les traîneaux et la roue, créant une variété de véhicules, depuis le chariot antique à la Rolls Royce modèle 1956.

Nous donnons, ci-après, un bref résumé de la conférence prononcée par M. le Dr Albert Jutras, radiologiste à l'Hôtel-Dieu de Montréal, et professeur de l'Université, lors d'une réunion récente de la Société des Médecins de notre ville.

Viennent ensuite la poésie du chemin de fer et le merveilleux baptême de l'air. A la cadence actuelle du progrès dans les communications, nos descendants vologeront d'une étoile à l'autre, en se joiant. A force de vitesse, on rapetisse la terre, on détraque la course du temps. Les routes sinuées et ondulantes d'autrefois s'aplanissent et se rectifient pour former des autostrades sans distraction d'une ville à l'autre, dans la grisaille du béton et les paysages de tunnels.

"L'homme est sans conteste le plus migrateur des animaux, de la création. On le retrouve dans tous les plus et replis de la terre. Dans ses allées et venues, il n'obéit pas comme les autres animaux, au guide de l'instinct. Il s'adapte à toutes les conditions de vie, à toutes les températures, altitudes, à tous les aliments; il s'immunise contre les fièvres les plus bizarres; il civilise les in-

Les hommes passent; les cités demeurent. Toutes vivent à la cadence vitale des nations; chacune exerce ses sortilèges: New York et ses buildings; Rome et ses églises; Vienne et ses vases; Moscou et la vodka, Montréal et les "camiliennes" stations souterraines. Mais la ville de production c'est Paris. Tous les voyageurs chantent à l'unisson la ville lumière; chacun court vers Paris comme un adolescent vers sa bien-aimée, en se fichant de tout.

Les raisons qu'on évoque pour se justifier d'un voyage sont le plus souvent purs prétextes, hypocrisies envers soi-même ou les autres. Le réel motif, conscient ou non, se trouve dans le besoin de libération, d'indépendance. L'agent commercial, l'évangéliste, le soldat, l'étudiant, le conférencier, tous brandissent le drapeau de leur mission, mais le vent de la

(Suite en page 2)

LES RUMEURS DE MA VILLE

Il y eut un commencement de panique au théâtre Masko samedi soir, alors que des spectateurs assis à l'arrière de la salle de cinéma humèrent des odeurs de fumées et de chiffons brûlés. La nouvelle se répandit comme une trainée de poudre et d'un commun accord l'assistance se leva et se pressa rapidement vers la sortie pendant que Frank Sinatra, une des étoiles à l'affiche, chantait à plein gosier "My love is 'burning' for you...". Le calme fut toutefois vite rétabli par le directeur local qui annonça que tout danger d'incendie était écarté. Pour cette fois-ci, il ne s'agissait

heureusement que de fumée sans feu! ... C'est au son d'une musique endiablée qu'eut lieu samedi soir l'ouverture d'une salle de danse d'un restaurant populaire de la ville. L'établissement, proprement décoré et aménagé à neuf resta achalandé pendant toute la soirée. Sous la rubrique d'un "pool-thon" for you... Le calme fut toutefois vite rétabli par le directeur local qui annonça que tout danger d'incendie était écarté. Pour cette fois-ci, il ne s'agissait

de plus que le dernier champion dans cette catégorie. Notre ville part à la conquête des records... Pourtant, notre mentalité n'a guère de goût pour les régnes éphémères. Il est rumeur que quelques centaines d'ouvriers de la Penman's, actuellement en grève, auraient trouvé du travail à St-Hyacinthe et à l'extérieur. On nous informe que plusieurs d'entre eux seraient à l'emploi d'une filature montrealaise de renom. On ne prévoit pas incidemment, aucun règlement immédiat à la grève qui,

depuis plus d'un mois paralyse la Penman's Co. Ltd. Sur le front politique également, c'est le grand calme... plat. Les stratèges de salon ont beau prévoir toutes les éventualités, aucune nouvelle définitive n'eût confirmer ou nier leurs affirmations. Le "statu quo" de notre situation politique fait en tout cas l'objet de maintes conversations dans nos plus aristocrates demeures. C'est déjà ça de pris... C'est aujourd'hui que notre athlète maskoutain, Gérard Côté, tentera à nouveau de remporter

l'épreuve du marathon de Boston. On sait que ce dernier est le seul homme au monde à avoir gagné l'épreuve à quatre reprises. Meilleure chance à Gérard et souhaitons que l'expérience des ans saura suppléer à l'ardeur de la jeunesse... C'est dans quelques semaines qu'une personnalité maskoutaine bien connue ouvrira, rue Casca-des, un établissement spécialisé dans la confection pour enfants. Nos meilleurs vœux de succès accompagnent ce jeune homme d'affaires qui a déclaré de voler de ses propres ailes...

ANNONCES CLASSÉES

A VENDRE

A VENDRE. — Terre, commerce, hôtel, embouteillage, maison de chambres, propriétés de 1 à 8 logis. **ON DEMANDE:** un beau bungalow en brique, bien situé. Pour achat, vente ou échange, s'adresser à **OVIDA LAPORTE, 1085 St-Joseph, St-Hyacinthe. Tél. 4-7176.** 25ms-jno

MAISON A VENDRE. — A Saint-Césaire, magnifique propriété, foyer naturel, plancher bois franc, 4 chambres à coucher, grand vitrail, très grande cuisine, salle de bain, solarium, garage, grand terrain, arbres fruitiers, près du village. S'adresser à Mme D. Pilon, 1677 ave Bennett, Montréal. 25ms-jno

A VENDRE: Chalet, 3 pièces, entièrement meublé, foyer en pierre des champs, réfrigérateur, eau chaude, belle pelouse, arbres splendides, endroit magnifique et reposant, 1/2 mille église de la Providence. S'adresser au Magasin F. Lusignan, Tél. 4-7056. Mars 18, J.N.O. ven.

A VENDRE — Terrain de 55' x 110', situé angle Champlain et Jolibois, St-Hyacinthe. Annexe. Plusieurs terrains, de 50' x 200', situés Route Sir Wilfrid Laurier, voisins des Cabines Maska. S'adresser à Léonard Pion, 2485 Baehand, St-Hyacinthe, Tél. 4-5214. Av. 15, 22, 29.

A VENDRE. — Moulin à scie portatif complet prêt à être installé, scie à ruban RS - 52 x 6 de lame faisant déclin. Vanne thermos, neuve, 7'5" largeur, 14" longueur et 6'2" hauteur, tout isolée, marque "Tibrglas". Tracteur et accessoires à jardin, CT 9 forces, en très bon état, refroidi à Wisconsin, neuf, acheté en très bon état. Terrain, 85 x 90, coin de rue, avec garage privé, construction neuve. Salle de danse avec grand terrain et plage bien connue pour ses organisations, pique-niques, showers, noces et toutes réceptions; ameublement compris; chalet neuf et meublé, près de la rivière, avec grand terrain ombragé, 2 violons, dont l'un de grand prix. S'adresser à François St-Pierre, St-Pie. de Bagot, Tél. 2-2593. 8-15-22av.

A VENDRE. — Edifice commercial, comprenant un magasin, 3 logements. Situé rue Ste-Anne. Aussi, terrains situés rue Blanche, rue Bernier, rue Laroque. Pour renseignements, Tél. 4-7337. 4ms-jno-vdd-slm

A VENDRE — Yatch moderne, 25 forces, chaloupe Verchères, Prix d'au-baine. Pour informations, téléphoner à 4-5020. 19-22av.

A VENDRE OU A LOUER — Garage situé au milieu du village de St-Valentin, Co. St-Jean; il n'y a aucun autre garage dans la place, ni aucun homme d'expérience dans la mécanique ou la soudure. Avec conditionnel très avantageuses. **AUSI A VENDRE:** Terre, avec ou sans roulat, 168 arpents cultivables; très bonnes bâtisses (maison, bâtiments, etc.) prêt agricole de \$6,000. Prix: \$8,000. Pour informations, s'adresser à René Dagenais, St-Valentin, Co. St-Jean, Tél. : St-Jean, 4056. Av. 15, 22

A VENDRE — 2 lits complets, en métal, 3/4. Matelas à ressort tout neuf. Poêle avec 2 brûleurs, tuyau chromé, prélatrs, etc. S'adresser à 2211 Lamothe, St-Hyacinthe, Tél.: 4-8678. 19-22av.

A LOUER

A LOUER — Logement, 5 1/2 pièces, dans Bourg-Joli; moderne et très propre. Libre le 1er mai. S'adresser à 2211, rue Lamothe, St-Hyacinthe, Tél.: 4-8678. 19-22av.

A LOUER: Logement, 5 appartements, et chambre de bain; avec garage; situé au Bourg-Joli, rue Cartier, coin Choquette; 2ème étage; \$40.00 par mois; libre immédiatement. S'adresser à 800 Hôtel-Dieu, St-Hyacinthe. Mars 18; J.N.O.G.

A LOUER. — Logement-appartement neuf, 2 pièces, comprenant: chambre meublée et garde-robe; cuisine avec poêle électrique, frigidaire, set de cuisine, évier, armoires; salle de bain complète. Electricité, eau chaude, chauffage, taxes comprises. S'adresser à 1325 rue Papineau. Tél. 4-4469 ou 4-7741. 29ms-jno

A LOUER. — Logement, 3 appartements et salle de bain. S'adresser à 2695 St-Joseph, Saint-Hyacinthe. lav-jno

A LOUER. — Appartements meublés, 2 pièces, frigidaire et poêle électrique. S'adresser au Concierge, 1621 Girouard. Tél. 4-7575. lav-jno

A LOUER. — Logis, 3 appartements et chambre de bain; meublé, stores vénitiens, set de cuisine chromé, set de salon et set de chambre à coucher, frigidaire. Libre immédiatement. S'adresser à 905 Calixa-Lavallée, St-Hyacinthe. Tél. 4-7272. lav-jno-vdd slm

A LOUER — Appartements meublés 2 et 3 pièces. LOGEMENTS, chauffés, 3 et 4 pièces, douche, réfrigérateur. S'adresser à 1385 Raymond, Tél.: 4-8787. Prix raisonnable. Av. 15, J.N.O.

DIVERS

PEINTURE. — Swing Satin, marque réputée de peinture dans un grand choix de coloris décorateurs. Gran dolede du fabricant à \$4.98 le gallon, régulièrement vendu jusqu'à \$7.50 le gallon. Nous avons une quantité limitée de cette peinture. S'adresser à H. FONTAINE ENR. 1741 des Cascades, St-Hyacinthe. lav-jno

VENDEURS DEMANDES
Si vous êtes intéressés dans une position d'avenir nous avons des ouvertures dans nos magasins dans la vente d'appareils électriques, expérience non essentielle. Salaire — Commission, plus de nombreux autres avantages. S'adresser au gérant de notre magasin le plus près ou au bureau-chef, Southern Canada Power Co. Ltd., Montréal. Av. 15, 22, 29.

A LOUER. — Logement, 5 pièces, non chauffé, garage, chauffage central à l'huile; situé rue Girouard, près Tellier. Libre le 1er mai. Téléphoner à 4-7337, ou le soir à 4-7712. 29ms-jno

A LOUER — Logement chauffé, 5 pièces, 2ème étage, situé à 2552 Bourdages. Pour informations, téléphoner à 4-5020. 19-22av.

ENCAN. — Samedi, le 23 avril courant, chez M. Donat Archambault, au No. 2381, rue Bourdages, Bourg-Joli.

Détail: A 1 heure précise, sera vendu 1 lot à bâtir situé entre les rues Sylva Chapin et Bourdages, un gros ménage pour 6 appartements, poêle à bois, charbon, avec brûleurs à l'huile, pour cuisine tables, chaises et cabinet à argenterie, pendule, laveuse électrique, machine à coudre "Singer", set pour salle à diner, tables, chaises, fauteuils, secrétaire, bibliothèque, lampes, cendriers, miroirs, ameublements pour 4 chambres à coucher, sommiers et matelas spéciaux, lingerie pour lits et hardes faites hommes, tapis, draperies, vaisselle et belle argenterie, outils divers pour jardin, y compris châssis couche chaude, boyaux pour arrosage, plomberie, 4 barils d'acier pour huile à chauffage, grosse quantité de poches vides, 2,000 pieds de bois pour construction, bois spécial pour galerie, etc. J.A. Morin, encanteur 19av.

REFUS D'AVANCER — Je, soussigné, déclare par la présente que je ne me tiendrai responsable d'aucune dette contractée en mon nom par mon épouse, Madame Maurice Fugère, (née Madeleine Gagné), sans une autorisation signée de ma main. (signé) Maurice Fugère, 875 St-Paul, St-Hyacinthe. Av. 15, 19, 22, 26.

ENCAN. — Vendredi soir, le 22 avril courant, chez Mlle Marguerite Bacon, au No. 184, rue St-Pierre, La Providence.

Détail: A 7 heures précises P.M., vente d'un beau ménage pour 4 appartements. Beau poêle blanc avec brûleurs à l'huile, 1 poêle électrique à 2 ronds, réfrigérateur "Westinghouse" 9 pds cubes, pour cuisine tables et chaises, set pour boudoir, divan et fauteuils avec bras chromés, bibliothèque à 4 rayons, petit secrétaire, cendriers, tables de fantaisies et bibelots divers, 1 chaise spécial qui peut servir pour un lit simple, 2 bons ameublements pour chambres à coucher, sommiers et matelas spéciaux, lingerie pour hommes, draperies, prélatrs, tapis et carpettes, vaisselles et verrerie, 4 valises, grosses et petites, 1 baril d'acier plein d'huile à chauffage, 2 poubelles en acier, outils et autres accessoires divers. J.A. Morin, encanteur 19av.

Profits de la LOI . . .

(Suite de la page 4)
Imaginez qu'on arrive à donner le jour à un César II, un Napoléon IV, à faire un nouveau fils à Descartes, à Louis XVI. Vous voyez d'ici l'Italie en révolution, la France en ébullition. La philosophie sans dessus dessous, la révolution française à recommencer! Il faudrait, évidemment, que la loi s'en mêlât.

Nous arriverons un jour, ajoute Rostand, à conserver une cellule du corps humain et déclencher chez elle, des années ensuite, ce phénomène de division qui, répété des millions de fois, nous donne notre personnalité matérielle entière. Vous voyez renaître, un siècle ou deux après votre enterrement, plus jeune que vos arrières-petits-enfants? Vous vous devinez immortels? C'est tout le chapitre de la parenté et celui des successions qui en sont chambardés.

Il faudra alors aussi que la loi s'en mêle. Mais point n'est besoin d'attendre un si lointain avenir pour noter l'utilité de nos lois dans nos petites affaires personnelles.

Imaginez seulement que ce fameux article 218 s'efface de nos codes. Je me rappelle cette plaignante en Cour des Sessions de la Paix, dans une affaire de refus de pourvoir, aimant son mari de tous les reproches possibles: sortez, jouez de cartes, pillier de taverne, sans coeur, et tout le reste.

Pour triompher en disant au Juge: "Tenez, mon mari est jamais à la maison. C'est bien simple, il sort tellement que, voyez vous, j'ai sept enfants. Il sort tellement que mon p'tit dernier j'ai pas sûr s'il est à lui!"

Si un jour tous les maris du monde devaient seulement prendre au mot leurs dignes épouses quand elles vident leur sac, combien de famille ne compteraient plus que des éléments féminins! Combien d'enfants se chercheraient un père dans le voisinage et plus loin, parmi les vivants et les morts!

Il est indispensable aussi que l'article 20 me donne, d'autorité, une nationalité d'après mon auteur, peu importe l'endroit de ma naissance. Que d'embêtements me subirais-je pas si, né dans la brousse africaine, sur une jonque chinoise, ou dans un wigwam de Caughnawaga, au cours d'un voyage, j'étais le seul dans ma famille, de race noire, jaune ou rouge. On m'en destinerait, pour sûr, au Jazz, au repassage, au colportage des poupons suivant le cas.

Si l'article 246 ne fixait pas à vingt et un ans accomplis l'âge de la majorité nous devrions la prouver. Quels examens à passer! Quelles preuves à fournir! Combien de vieux messieurs n'y arriveraient jamais, combien de vieilles mesdames n'y voudraient jamais arriver! Et ce serait fort amusant de rencontrer des en-

fants d'âge mûr et des aïeux impubères. On en ferait des proverbes piquants: à père trop jeune, fils trop vieux; dans le doute, essaye-voilà; qui trop embrasse ne peut rien; vierge et grand'mère.

La société non plus, d'ailleurs, ne peut pas se passer de la loi. Que deviendrait notre Canada, si Toronto se dévergeonnait le dimanche, si Québec n'allait pas à la messe avec guêtres, canne et chapeau de feutre, si Montréal revoyait Peaches?

Il serait désastreux que les dés et les fées à toutes jambes reviennent dans ses murs, suivis de près par un Saint-Cyr haletante dont le lys célèbre n'a rien de commun, ne pas confondre avec le lys des pupilles du Saint-Cyr de Madame de Maintenon. On revoyait des danseuses dansant sans voile la danse des sept voiles. Elles concurrenceraient nos facultés de médecine en initiant à l'anatomie comparée, ceux dont l'anatomie n'est pas matière d'examen.

Les rues Vitruv, Dumais, Hôtel-de-Ville rouvriraient les volets volages de leurs maisons closes fermées. Entre Craig et Sherbrooke, ces deux nobles anglais, de Sanguinet à Saint-Laurent, ces deux grands politiques canadiens-français, la politique perdrait de sa noblesse et la noblesse de sa politique.

Il faut à notre société des lois bataillesuses, vengeresses et des policiers pacifiques. Car si tous les policiers faisaient un jour la grève, la vertu devrait rentrer dans les maisons n'ayant plus de protecteurs. Et le vice courrait les rues, n'ayant plus d'abris tapés et protégés.

Sans sa Police Municipale, Montmerions des cigarettes américaines et notre économie sauterait. Sans la Police Provinciale nous boirions du cidre de Saint-Hilaire, et nos estomacs sauterait. Sans sa Police Municipale, Montréal reverrait les déesses du vieux Minski de la vieille 42ième, et tout sauterait.

Nécessaire comme la mode, ai-je dit.

Adam et Eve, je le suppose, magasinnaient eux aussi, dans les vignes. Ils choisissaient leurs feuilles d'après la texture et la découpe. Qui osera penser que ces feuilles, alors à la mode, n'étaient pas nécessaires! Depuis, la mode a évolué.

Du corset grec au corset à batailles.

Autrefois d'une seule pièce, il a d'abord raccourci des deux bouts. N'en pouvant plus de rétrécir, il se coupa au milieu pour recommencer de raccourcir des quatre bouts. Jusqu'au bikini deux pièces d'aujourd'hui.

Ne vous en faites pas cependant, scrupuleuses gens. Le maillot de bain reviendra, vous verrez, à la pièce unique. Du moins à celle des deux qui restera.

Oui, la mode a été, est encore et sera toujours aussi nécessaire que la loi, parce qu'elle habille ou déshabille la femme selon les caprices et les besoins des mêmes hommes qui font la loi.

Car la loi est humaine. Humaine du législateur qui l'édicte, de l'avocat qui l'essaye de la démolir, du juge qui veut la sauvegarder.

Dans tout bon pays démocratique comme le nôtre, c'est en fin de compte le peuple qui décide lui-même de ses lois. N'a-t-il pas en effet, le choix de ses législateurs? En période électorale, je sais, on l'assomme bien un peu de publicité, de discours, de pamphlets, de feuilles, de spiritueux et de considération. Mais le jour du vote, c'est lui, le maître! Et quand il signe du signe de ceux qui ne savent pas signer, son bulletin de vote, il accepte la responsabilité de toute la législation dont il se plaindra, demain.

Nous ne sommes jamais contents et critiques à tous propos l'oeuvre de nos députés. Mais nous avons voulu un gouvernement par le peuple dont les membres arrivent précisément du peuple. Nous avons librement décidé que les maîtres de notre politique sortiraient du hasard immense des impressions populaires. Si nous choisissons nos roitelets temporaires à cause de leur éloquence, de leur profil ou de leur habillement, avant-nous le droit de nous plaindre si, après l'élection, l'éloquence se révèle crasse, si le profil ressemble à une ombre chinoise, si l'habillement ne cache pas le moine que nous attendions?

Ne cherchez pas davantage. C'est à cause, assurément, de cette origine populaire et hasardeuse de nos législateurs, que nos textes de loi sont d'une clarté et d'une précision qui n'ont d'égaux que la clarté et la précision des traités et de la jurisprudence qui essayent de les clarifier, de les préciser.

Si tu voles, tu seras emprisonné, dit la loi. Oui, mais voler, c'est prendre de force. Non pas forcer à donner. Vous devinez l'avantage de la distinction? Le code civil veut qu'il n'y ait pas de lésion pour les majeurs et le code criminel condamne le faux prétexte, qui ressemble assez à la lésion! "La propriété est le droit de jouir et de disposer des choses de la manière la plus absolue", dit d'abord l'article 406, mais il ajoute immédiatement: "Pourvu qu'on n'en fasse pas un usage prohibé par les lois ou les règlements". C'est un absolu plutôt relatif!

Les codes sont comme des hardes faites. Ils s'adaptent à tous mais ne conviennent à personne. C'est humain. Et comme la perfection n'est pas de ce monde, elle n'est pas non plus de ce monde parlementaire composé de nos voisins, de nos amis, de nos parents, de nous-mêmes.

Une fois édictée, signée, publiée, la loi devient exécutoire. C'est-à-dire que nous ferons tous l'impossible pour qu'on ne l'exécute pas.

A cette oeuvre de résistance, à cette jonglerie avec les textes, à cette analyse méticuleuse des faits incriminés et des lois incriminées pour trouver un moyen de disculpation, se consacrent professionnellement les avocats.

(à suivre dans la prochaine édition)

Tel. 4-9404 **Théâtre CORONA** ST-HYACINTHE, PQ. LE FOYER & FILM PARLANT FRANÇAIS

Mercredi - Jeudi - Vendredi, 20 - 21 - 22 AVRIL



James MASON — Ann TODD

DANS

LE 7e VOILE

— SECOND FILM AU PROGRAMME —

Valentina CORTESA

Michael DENISON — Tito GOBBI

DANS

La Montagne de Verre

aussi CARICATURES



Aux Dames: SERVICE DE VAISSELLE DU LUNDI AU SAMEDI

Cette semaine: ASSIETTE à DINER



Commencant **SAMEDI, 23 avril au 29 inclus** **UNE SEMAINE A L'AFFICHE!**

Le film de l'année

Un film qui vous surprendra et vous bouleversera!

PIERRE FRESNAY

PIERRE TRABAUD
NICOLE STEPHANE
MARCELLE GENAT

UN DRAME SPIRITUEL, PLUS BEAU, PLUS EMOUVANT QUE LES PLUS AUDACIEUSES HISTOIRES D'AMOUR...

UN VIBRANT TMOIGNAGE A LA GRANDEUR DU SACERDOCE

UN FILM QUI DEMEURERA A JAMAIS ANCRE DANS VOTRE AME, VOTRE COEUR ET VOTRE ESPRIT!

IMPORTANT;
Voyez ce film dès son début.

LE DEFROQUE

- Aux prix réguliers -

Saint-Pie

— Nous souhaitons un prompt rétablissement à Mme Raoul Despars, actuellement hospitalisée à l'Hôpital St-Charles de St-Hyacinthe, ceci de la part de ses amis.

— Félicitations à Mlle Réjeanne Gazeille, de St-Pie, de la part de ses parents, à l'occasion de ses fiançailles à M. Gustave Touchette, de St-Hilaire. A cette occasion, Mme Gazeille reçoit parents et amis. Les fiançailles furent bénies par M. l'abbé Gérard Beaugard, vicaire.

Les personnes présentes étaient M. et Mme Gérard Touchette; M. et Mme Lucien Ménard; M. et Mme Hervé Touchette; Mlle Huguette Desourdy; Mlle Jeanne Touchette; M. Henri Lalumière; Mlle Laurette Touchette; M. M. Raoul Touchette, Florand Touchette; Mlle Thérèse, Réjeanne, Yolande, Diane Touchette, toutes de St-Liboire; M. Henri Lambert, grand-père, de St-Vallier; M. et Mme Lalumière; M. et Mme Fernand Lambert; M. et Mme Gaston Dépot; M. et Mme Jean Gazeille; Marcel Lalumière; Madeleine Gazeille; Germain Gazeille; Lucille Gagneur; Réal Gazeille; Mlle Deslandes; Céline, Marcel, Rosaire Gazeille; M. Gérard Gazeille; Pierre et André Gazeille; Jeanne et Aline Gazeille; Monique Lambert; Suzanne et Roland Lambert; Jacqueline Lambert; Ginette Dépot; Jean Claude Lambert; M. et Mme Rouville Baudry; Mlle Claire Houle. Félicitations à Réjeanne, de la part de ses compagnes d'ouvrage.

— Nos plus sincères félicitations à M. et Mme Fernand Beaugard (Thérèse Beaugard), à l'occasion de la naissance d'un fils baptisé par M. l'abbé Gérard Beaugard, vicaire, sous les prénoms de Joseph, Serge, Yvan, Parvain et marraine, M. et Mme André Marquis (Marie-Aimée Pelletier), grands-parents de l'enfant.

Beau geste...

(Suite de la page 1)

liberté souffle dans les plis.

Un homme en voyage est un esprit en vacances. Partir, ce n'est pas mourir. Partir, c'est la délivrance et l'aventure. Partir, c'est le déchaînement des caprices, la cavalcade des folichonneries.

Partons ensemble à la recherche des trésors. Fuyons sur la pier immense où les souvenirs du passé se perdent. Fermons les yeux, buvons l'espace, filons aux bords de l'infini où l'imagination ravie et comblée s'arrête et jette l'ancre.

— Nos plus sincères félicitations à M. et Mme Francis Ruel (Lisette Marquis), à l'occasion de la naissance d'une fille le 9 avril, et baptisée par M. l'abbé Gérard Beaugard, sous les prénoms de Marie-Joanne-Andrée. Parrain et marraine, M. et Mme André Marquis (Marie-Aimée Pelletier), grands-parents de l'enfant.

Sainte-Madeleine

— Mme Armand Bousquet a rendu visite à Mme Dufresne, MM. et Mmes Jacques Bousquet et Maurice Morin, à Montréal.

— M. Roger Courchesne et son fils Guy ont visité, la semaine dernière, les érablières de MM. Valmore Loiselle et Josaphat Bazinet.

— M. et Mme Antonin Bolsvert et leur bébé, de Ste-Brigitte des Saules, ont visité M. et Mme Roger Courchesne; ces derniers accompagnés de leurs trois enfants, Guy, Diane et Gilles, ont passé le jour de Pâques chez M. et Mme Joseph Courchesne, à Saint-Zéphirin.

— M. et Mme Huberdeau et Mlle Huberdeau, de Berlington Maine, M. et Mme Hervé Beaugard et leurs deux fillettes, Hélène et Lucie, de Montréal, étaient le dimanche de Pâques les invités de MM. Léonidas et Paul-Arthur Lagüe, et de Mme Léonidas Lagüe, de Mlle Léonie Lagüe, g.m., aussi de Mlles Berthe et Cécile Pratte.

— M. et Mme Zéphirin Giasson (Léa Rémy) annoncent le mariage de leur fille, Marie-Ange, à M. Donat Lapointe, fils de M. et Mme Emile Lapointe (Alice Jarry), de St-Thomas d'Aquin.

— M. et Mme Arthur Beauchemin, à l'érablière de M. et Mme Georges-Etienne Chaume, à St-Charles, aussi à celle de M. et Mme Léonard Benoit, de St-Charles également.

Le Quatuor...

(Suite de la page 1)

del, Clémène Fafard, René St-Pierre, J.-E. Ledoux, Pierre Jetté et J.-A. Bois, de cette ville; Doris Fontaine, P.H. Gravel, Archib. Martel, Maurice Charlebois, d'Acton Vale; L.P. Phaneuf, de Ste-Madeleine; Gérard Chicoine, Conrad Girard, P.E. Girard de Ste-Rosalie; Philippe Crépeau de Montréal. La plupart étaient accompagnés de leurs épouses.

(Communiqué)

Impressionnante...

(Suite de la page 1)

et Ovide Lassier, Céline Gagné et J.P. Lemonde, Thérèse Guillemette et Guy Vertheuille, Jean Guy Sever et Marie Grand, Monique Ringuet et Alphonse Caron, Fernand Tétrault et Roger Lassier, Nadia Mahou et Jean-Louis Pelletier, Evangéline Guertin et Germain Tétrault, Jeanne Hallé et James Davis, Jeanne Beaumoyers et Georges Slaval, Colette Frénière et Joseph Sénéchal, Hélène Dragon et Jean-Claude Lemonde, Rita Phaneuf et Jean-Baptiste LeBlanc, Lucille Gâté et Jade Carrière, Cécile Cabana et Roger Goupil, Denise Guerin et Marcel Chabot.

UBALD LALIME
DIRECTEUR DE FUNERAILLES
Salons Mortuaires — Service d'Ambulance
900, Bourdages Tél. 4-6417 St-Hyacinthe

Pour voyage tous genres, louez une automobile de Maurice Charron - Tél. 4-4811

La semaine de la coopération aura lieu du 5 au 12 juin

D'un bout à l'autre du Canada français et plus spécialement dans la province de Québec, on célébrera du 5 au 12 juin prochain, la Semaine de la Coopération. Cette initiative, lancée pour la première fois l'an dernier, a remporté un succès considérable et l'on est assuré qu'elle donnera des résultats encore plus féconds cette année.

Le thème général des manifestations qui seront organisées pour la circonstance sur les plans local, régional, provincial et même national, par le truchement de la radio, sera: "Le coopérateur épargne". On voudra montrer par là que le mouvement coopératif fait réaliser des économies à ses membres et que d'autre part, pour coopérer efficacement, il faut accumuler des capitaux grâce à une épargne systématique.

A l'occasion de cette grande Semaine, le Conseil de la Coopération du Québec a décidé de mettre en vente un "tag-day" dont les bénéfices seront affectés à des œuvres d'éducation et de formation coopératives tant à l'échelle provinciale qu'à l'échelle

régionale. Ce "tag-day" sera une sorte de décoration à l'épargnant et tous voudront le porter avec fierté.

Toutes les institutions coopératives, à quelque secteur qu'elles appartiennent, se mettront bientôt à l'oeuvre, si ce n'est commencent déjà, pour assurer à la Semaine du 5 au 12 juin un succès retentissant.

Bambin heurté par une auto

Raymond Blanchette, 7 ans, fils de M. et Mme Camille Blanchette, 2164, rue Dessaulles, à Saint-Hyacinthe, fut transporté à l'Hôpital Saint-Charles de cette ville, souffrant de nombreuses blessures subies dans un accident de la rue survenu mercredi après-midi, en face de la demeure de ses parents. D'après les autorités de l'institution, les blessures ne seraient pas très graves.

L'enfant s'amusait sur le trottoir quand il partit en courant pour traverser la rue. Il passa

Le Rév. Père Perret conférencier à l'Alliance Française, ce soir

C'est ce soir, 19 avril, que les membres de la section locale de l'Alliance Française auront le plaisir d'entendre le Révérend Père Vincent-de-Paul Perret, o.p., prieur des Dominicains de Bordeaux.

On ne peut passer sous silence la venue dans notre ville de cet éminent conférencier. Le sujet de sa conférence en est un d'actualité: "Le cas de conscience du Prêtre dans la société contemporaine". La réunion se tiendra, comme à l'accoutumée, à la Salle de l'École de Médecine Vétérinaire.

On est prié de prendre note que toutes les personnes qui désirent renouveler leur abonnement à l'Alliance Française, pour la prochaine saison, pourront le faire le soir même, au prix de cinq dollars.

devant une camionnette stationnée en bordure de la chaussée, puis fut heurté par une automobile qui conduisait M. Orient Lallouette, de Sainte-Brigide d'Iberville. Ce dernier n'aurait pas vu venir l'enfant.



Le grand soir du sixième spectacle annuel du Corps de Ballet Maskoutain approche de plus en plus. C'est en effet le 26 courant que ce spectacle sera offert à la population, au Théâtre Le Paris. On nous annonce qu'une représentation sera offerte pour les enfants, à 3.30 heures p.m., le jour même. Ceux qui désirent des billets voudraient bien se les procurer au plus tôt, à la Pharmacie Locas. Sur notre photo, nous voyons un groupe de danseuses que nous aurons le plaisir d'applaudir mardi soir prochain.

Beau travail de reboisement dans la région maskoutaine

Le Ministère des Terres et Forêts de la Province de Québec nous informe que, à la fin du mois, il se plantera dans la division de Saint-Hyacinthe, 185,000 plants pour fins de reboisement.

Voici le nombre de plants mis en terre dans les comtés de la division de St-Hyacinthe: Bagot, 120,000; Rouville, 11,900; Saint-Hyacinthe, 5,500; Richelieu, 37,600; Shefford, 5,400.

Depuis l'établissement du Bureau de Renseignements forestiers, en l'an 1947-48, il s'est accompli un travail gigantesque de reboisement dans notre région. Les cultivateurs de la division de St-Hyacinthe ont mis en terre 817,000 plants distribués comme suit:

Bagot, 444,960; Rouville, 114,120; Saint-Hyacinthe, 97,380; Richelieu, 84,900; Shefford, 50,350; Verchères, 25,080; Chambly, 500.

Les essences principales sont l'épinette blanche, le pin rouge et le pin gris. En plus, le Bureau de Renseignements forestiers travaillera à la transplantation, dans la pépinière volante de Saint-Hyacinthe, de 2,000 tilleuls d'Amérique et 3,000 frênes blancs, devant servir pour fins ornementales.

Sainte-Hélène

En visite chez M. et Mme Jean-Baptiste Dufault, M. et Mme Jean-Louis Henrichon et leur fils Gilles, M. et Mme Joseph Caudeux et leur fils Serge, M. et Mme Jean-Baptiste Dufault, tous de Montréal.

En visite chez M. Josaphat Barnabé, M. et Mme Roger Barnabé et leurs enfants, de Montréal.

En visite chez M. et Mme Robert Gagné, M. et Mme Germain Chabot, des Etats-Unis.

La découverte du vaccin Salk, un encouragement à poursuivre les recherches contre le cancer

"Les chercheurs dans tous les domaines de la science médicale ont trouvé un regain d'espoir dans la nouvelle que le vaccin Salk contre la polio était à la fois sûr et effectif" déclarait aujourd'hui M. G.S. Cowie, président de la "Société Canadienne du Cancer", division du Québec. Ceci est un formidable encouragement pour chaque homme et femme versés dans les travaux de recherches et particulièrement dans le domaine de la recherche scientifique sur le cancer.

"Il existe des centaines de personnes qui donnent tout leur temps aux recherches sur le cancer au Canada aujourd'hui, la plupart financées par la Société Canadienne du Cancer et la Société de Recherches sur le Cancer Inc. Il y en a des milliers d'autres aux Etats-Unis ainsi que dans tous les autres pays se dévouant à la recherche de l'origine et la cure du cancer, disait M. Cowie. Et il ajoutait qu'à l'heure actuelle seulement la radiologie, la bombe cobalt et la chirurgie apportent des résultats positifs — à la condition que le mal ait été décelé au stade initial.

"Dans la province de Québec, l'an dernier \$243,000 étaient affectés par l'Institut National du Cancer ainsi que par la Société de Recherches sur le Cancer aux travaux de recherches. A travers le pays, la somme impliquée dépassait \$600,000 et cependant, ajoute M. Cowie, plus de 20,000 Canadiens mouraient du cancer en 1954. Avec l'accroissement de la moyenne de vie, l'accroissement aussi de la population, ce chiffre augmentera sans doute proportionnellement en 1955.

"Référént encore une fois à la découverte du vaccin Salk contre la polio M. Cowie ajoutait qu'en dépit du fait que cette maladie ait fait de très nombreuses victimes parmi les enfants au cours des années passées, ses ravages n'atteignent pas l'ampleur de la menace que constitue actuellement le cancer parmi la population enfantine. Les accidents mis à part, plus d'enfants entre deux et quinze ans sont morts du cancer que de n'importe quelle autre maladie.

"Depuis longtemps, dit-il, les citoyens conscients de leurs responsabilités civiques, tant au Canada qu'aux Etats-Unis ont contribué généreusement envers la

"Marche des dix sous" et autres œuvres dédiées à la recherche et à la cure de la polio.

"Voilà un moment d'exaltation heureuse pour tous ceux qui se sont dévoués au programme de recherche destiné à combattre cette maladie au cours des années passées, mais c'est aussi le moment de réfléchir: la polio a été vaincue tout comme le fut la tuberculose, le diabète, la diphtérie, la coqueluche et plusieurs autres maladies graves, responsables de tant de morts et d'infirmités. Ces maladies ont été vaincues dans les laboratoires subventionnés surtout par la charité publique. Or, le cancer ne peut être vaincu que par les mêmes moyens, avec l'aide de savants les plus compétents", disait encore M. Cowie. "Le Canada possède un équipement technique parmi les plus parfaits au monde et des connaissances scientifiques légions. Mais nous avons besoin d'argent, un besoin impérieux, si nous voulons arriver à combattre ce fléau des temps modernes qu'est le cancer. Des fonds sont également requis pour aider les victimes de la maladie ainsi que pour permettre à la Société de continuer son programme d'éducation en vue de sauver des vies humaines grâce à un diagnostic hâtif. M. Cowie invite donc tous les citoyens à contribuer le plus généreusement possible à la Campagne conjointe contre le Cancer dont l'objectif est de \$250,000, afin de lui permettre de poursuivre son programme de recherche, de bien-être et d'éducation".

Décès de Mme Veuve Hilaire Cartier Mettre fin aux Parade de Camions

A Saint-Louis de Richelieu, le huit avril, est décédée Mme veuve Hilaire Cartier, née Anastasie Dolbec. Elle était âgée de 86 ans et 8 mois, et demeurait à St-Louis de Richelieu. La dépouille mortelle fut exposée aux Salons Ubald Lalime, 910 Bourdages.

Les funérailles eurent lieu lundi le 11 courant, à l'église du Christ-Roi. L'inhumation suivit au cimetière de St-Louis de Richelieu. Un Libera fut chanté à cet endroit par M. le curé Charles Lamoureux.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Etienne Cordeau, curé au Christ-Roi, qui chanta le service assisté de MM. les abbés A. Délard Houle et Georges Lancelault. On remarqua au chœur, le R. Georges E. Demers, F. F. E. Vermont. Les porteurs étaient MM. Hubert Desgranges, Hiram St-Jean, Isidore Lessard, Arthur St-Jean, Arsène St-Jean et Paul St-Jean, tous neveux de la défunte.

Les funérailles étaient sous la direction de la maison Ubald Lalime, 910 Bourdages. Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Les chauffeurs de camions rendraient un grand service à tous les automobilistes et empêcheraient des accidents en ne se suivant pas de trop près lorsqu'ils sont deux ou trois camions, parfois davantage, voyageant en groupe, fait remarquer la Ligue de Sécurité de la province de Québec. Ils ne le font pas intentionnellement, veut-on bien croire, mais lorsqu'ils forment une parade de plusieurs camions, il est impossible à un automobiliste de les dépasser sans danger à moins qu'ils ne voyagent sur une route à sens unique. La Ligue demande donc aux chauffeurs de camions de laisser un espace de plusieurs centaines de pieds entre chaque camion lorsqu'ils se suivent en groupe de deux ou plus. A cause de leur vitesse-limite moins grande que celle des voitures de promenade, les camions sont souvent exposés à retarder ces derniers ou à inciter les automobilistes à prendre des chances en tentant de les dépasser.

La Commission Scolaire est en faveur de l'annexion

Si tel est le bon plaisir, à Québec, du département de l'Instruction publique, la Commission scolaire de St-Hyacinthe acceptera l'addition au territoire de sa juridiction d'une pointe de terrain relevant de la municipalité scolaire de Ste-Rosalie, voisine de l'annexe de St-Hyacinthe. Voilà la réponse de la Commission à la requête d'un groupe de contribuables fonciers de Ste-Rosalie qui désirent envoyer leurs enfants à l'École de l'Assomption, voisine de chez eux.

Les Commissions s'inquiètent des absences trop peu motivées dans certaines écoles. Le pourcentage de ces absences reste bas, mais il est quelques classes où il paraît trop élevé et l'on voudrait savoir pourquoi.

L'aménagement de la nouvelle école de Douville, classes et bureaux des professeurs, coûtera quelque \$3,000. Autorisation a été donnée d'acheter cet aménagement.

Décision dans le sens dit fut prise à la dernière séance plénière de la Commission scolaire, sous la présidence de Me Jacques Bousquet. Les autres commissaires étaient MM. René St-Pierre, C.-H. A. Campbell, Lucien Chagnon et Lorenzo Robert, de même que le notaire Jacques Lafontaine, secrétaire-trésorier.

ST. HYACINTHE PROPANE
REPAIR • SERVICE • INSTALLATION
GAS • OIL • POLISH
4-7322
Yvan Breton, prop.
Bld Laurier Douville

M-G-M presents the first great Musical in **CINEMASCOPE** All New and in COLOR glory...
ROSE MARIE
("I LOVE YOU")
Thrilling romance! Songs to lift the heart! M-G-M's BIG NEW musical!

STARRING
ANN BLYTH • HOWARD KEEL • FERNANDO LAMAS
and More Songs!
INDIAN LOVE CALL
I HAVE THE LOVE
LOVE AND KISSES
THE RIGHT PLACE FOR A GIRL
Hear the songs in the M-G-M Record Album!

SONGS TO THRILL!
ROSE MARIE
SONG OF THE MOUNTIES
I'M A MOUNTIE WHO NEVER GOT HIS MAN
FREE TO BE FREE

BERT LAHR • MARJORIE MAIN

maska ST. HYACINTHE QUE.
FOTO-NITE offre \$160.00 et \$100.00 en marchandise de G. Girouard, ce qui fait \$260.00

MERCREDI, JEUDI, VENDREDI, SAMEDI
20 - 21 - 22 - 23 AVRIL

Tentation causée par l'argent et une blonde!

M-G-M's thriller from the best-seller... starring
Robert TAYLOR
Janet LEIGH
George RAFT
ROGUE COP

de **KUYPER** BLENDED GIN
La vraie saveur de Hollande
FONDÉE EN 1695

TELEVISION SERVICE
REPAIRATION T. V.
Toutes marques Par experts qualifiés Service 24 heures
RADIO CLINIQUE Enr.
J. GUY LECLERC, prop.
Tél. : 4-8787
1753 Cascades - St-Hyacinthe

LUC TETREAU, B.A., O.D.
OPTOMETRISTE
Spécialiste pour le vue
1626, des Cascades Tél. 4-8264 Saint-Hyacinthe

REPAS DE FAMILLE
TOUS LES DIMANCHES SOIR JUSQU'EN MAI de 5 h. à 9 h. p.m.
Spécialité : Steaks Red Brand Repas sur appointment seulement
AU **FOYER COQUETEL DUPONT**
DANSE TOUS LES SOIRS
1185, rue Laframboise - Tél. : 4-9065 St-Hyacinthe

LE CLAIRON maskoutain

Journal bi-hebdomadaire illustré, publié à St-Hyacinthe et qui paraît chaque mardi et vendredi. Imprimé au numéro 435 de l'avenue Mondor, St-Hyacinthe, par L'IMPRIMERIE YAMASKA.

Directeur : Yves Michaud

Publicité : Roméo Clément

sports et photos : J.G. Brndeur
Nouvelles : Marcel Thériault



L'abonnement annuel est de \$2.50, ou \$6.00 pour trois ans. En vente chez tous les dépositaires de journaux.



Profils de la LOI

par

Me Alban Flamand, avocat

N.D.L.R. — A la demande de plusieurs de nos lecteurs nous reproduisons ci-après le texte de la conférence prononcée par Me Alban Flamand, au dîner mixte du Club Richelieu, le 12 avril dernier. On trouvera autant de plaisir à lire qu'à entendre cette conférence où le rire se mêle au sérieux avec beaucoup d'harmonie et de mesure.

Réflexions sur une découverte

Pendant que sur la scène internationale il était question de conflit armé entre la Chine communiste et les nationalistes chinois, qu'en Australie, l'on multipliait les expériences de l'efficacité de la bombe à hydrogène, que dans la province les Québécois étaient saisis par la fièvre du hockey, qu'à St-Hyacinthe la vie s'écoulait lentement sans heurt, un savant des Etats-Unis mettait au point une découverte en quelques jours à littéralement révolutionné le monde de la science et de la médecine. Il s'agit, tout le monde le sait, du fameux vaccin antipoliomyélite du Dr Salk, qui a défrayé va sans dire la chronique de l'actualité tant dans les journaux, qu'à la radio et à la télévision.

La découverte du vaccin Salk signifie plus qu'une simple victoire contre une terrible maladie. Elle symbolise en somme, dans ce monde déchiré par les conflits politiques, la volonté de l'homme et s'élever au-dessus des intérêts matériels des nations, de briser les mesquines frontières de la démagogie, et d'apporter à l'humanité une lueur de foi, d'espérance et de bonheur.

Dans sa lente et pénible ascension vers la lumière, l'homme a besoin de ces grappins pour s'accrocher aux sommets et ne pas moralement retomber dans l'immonde poussière des villes. La découverte du vaccin Salk est en 1955, la victoire de l'esprit sur la matière, de l'homme sur la misère physique et morale. Elle doit redonner à tous ces chercheurs obscurs de la science qui jour et nuit luttent sans cesse con-

tre la maladie, un regain d'espérance, une bouffée d'espérance.

Nous ne voudrions ici passer sous silence les recherches qui se poursuivent actuellement contre un fléau demeuré encore invincible, le cancer. N'est-ce pas une grande consolation pour tous ces hommes de laboratoires, ces savants, de savoir que tout près d'eux, dans un domaine presque similaire, l'un des leurs a enfin franchi les barrières de ce tenace inconnu ?

Mais pendant ce temps, alors que des hommes avec de faibles ressources, des moyens insuffisants, payent de leur vie, de leur héroïsme quotidien leur don total à une grande cause, d'autres hommes, leurs frères, s'amuse à construire des bombes, à susciter des guerres. L'on engloutit des millions dans la fabrication d'engins meurtriers, on consacre quelques milliers de dollars à la lutte contre la maladie. C'est là le sort d'une civilisation qui joue à pile ou face avec son destin...

Espérons que les hommes enfin maîtres d'eux-mêmes, adultes bien dans leurs relations connaîtront l'ivresse d'ouvrir la voie à un monde meilleur, plus humain.

Il est parfois nécessaire d'entretenir des rêves utopiques...

Yves MICHAUD.

Un jour d'une année déjà fort ancienne, un vieux monsieur de qualité, nommé Moïse, voulut fuir dans la montagne l'inéptie des hommes. Le Sinaï offrait à deux pas ses fourrés sauvages, ses sentiers de bêtes, son altitude isolante. Il y monta.

Il y monta si haut, nous dit le livre de l'Exode, qu'une épaisse nuée le cachait à la vue de ses compatriotes, assemblés dans la plaine autour d'un veau d'or. Si haut que Yahweh, flairant une indiscretion, fit sa grosse moitié du chemin pour descendre jusqu'à l'homme. Moïse et Yahweh firent un brin de causette. Et comme en ce temps-là ni bar ni théâtre ni cinéma ni radio ni télévision ne remplaçaient encore la bonne vieille conversation, ce brin de causette dura quarante jours et quarante nuits.

Moïse eut donc tout le temps qu'il lui fallut pour rapporter à Dieu le Père que ses créations, originellement faites à son image, commençaient à perdre de leurs lignes et de leurs couleurs, et ressembler prématûrement à de l'art abstractionniste. Ces plaintes, bien fondées, magistralement exposées par un avocat de première force, convainquirent Yahweh que le temps était venu d'écrire les vieilles lois traditionnelles.

Aussi, à la fin de leur petit entretien, lui donna-t-il deux tablettes de loi, écrites de son doigt même, et des deux côtés de la pierre, ajouta ce livre de l'Exode.

Moïse descendit du Sinaï, ses deux codes, pardon, ses deux pierres sous le bras, et rejoignit les siens qui avaient profité de son absence pour s'organiser une petite danse plus ou moins "gente pacifique". Le patriarcat, à l'apogée de ce dévergondage, fit une colère "policrière" et lança les tablettes de la loi par terre, à ses

sur le jour, sur la vie, quand nous sommes encore une cellule initiale sans forme ni apparence distinctes quoique bourrée de gènes ancestrales, la loi s'occupe de notre minuscule personne.

Elle veut dès ce premier moment de notre précaire existence nous assurer un nom, une paternité légale. Elle ne se soucie qu'à demi, notons-le, de la paternité biologique. Des numéros d'articles de codes nous tombent sur le destin, drus comme grêle en tempête. Tout le chapitre premier du Titre septième de notre Code civil, et ses dix articles, s'assurent pour nous de la légitimité légale de notre naissance future.

Loi de ma pensée toute intention de calomnie ou de médisance, mais je crois pour le moins téméraires ces premières lignes de ce chapitre qui disent: "L'enfant conçu pendant le mariage est légitime et "a pour père le mari."

La loi a de ces assurances que les Assurances ne couvrent pas! Et le premier législateur qui a pensé cette certitude ignorait sans aucun doute le chapitre des triangles de la géométrie maritale ou théâtrale.

Rassurés sur nos origines, pourvus d'un nom selon les exigences de l'article 218, d'un prénom suivant la fantaisie de nos auteurs et d'un morceau de papier qui les atteste (on l'appelle "certificat de naissance" pour ne pas dire "pédigree"), nous pouvons aller sagement notre petit bout de chemin dans la vie, toujours sous la sauvegarde de la loi.

Cette pièce d'identité qui nous donne un nom d'immatriculation, au lieu d'un numéro, et que manipulent tous les officiers contrôleurs et vérificateurs de la cité, de la province et du pays, par curiosité, par devoir ou par manie de perception, nous donne le droit d'entrer dans la danse. Dans la danse symétrisée jusque dans ses plus infimes pas et faux pas.

Mineurs ou majeurs, célibataires ou mariés, un article du code nous guette jour et nuit, du coin de son autorité numérotée.

"Les enfants qui n'ont pas atteint l'âge de vingt et un ans accomplis, pour contracter mariage, doivent obtenir le consentement de leur père et mère." (119). C'est imposer aux mineurs dans cette réalisation majeure de leur être, l'expérience majeure de puissances mineures. Et je conteste cette sagesse, supposée à l'âge mûr qui ne sait plus combattre avec verdure ni trébucher dans la verdure. En effet, au caprice d'épousailles de leur enfant, le père et la mère malheureux en ménage répondront: "Non! Car

c'est de l'amour!", le père et la mère heureux en ménage: "Oui! Car c'est de l'amour!"

L'amour vécu décide de l'amour naissant. Le législateur oublie seulement l'expérience des autres ne sert jamais à personne et que l'amour vient en aimant, comme l'appétit vient en mangeant. Majeurs, filles ou garçons nous attrapons la liberté totale de nous marier à notre seul goût, comme nous attrapons en même temps, curieuse coïncidence! ce privilège incommode de payer nous-mêmes nos propres bêtises.

Pour rendre indiscutable, irréfutable, le fait du mariage, la loi exige qu'il soit célébré "publiquement devant un fonctionnaire compétent". Toute la société veut savoir qu'elle et lui se sont mutuellement permis et promis une promiscuité hier encore pour eux non permise.

Cette permission, si solennellement donnée, n'est presque jamais annulée. Il ne suffit même pas que cette promesse soit mal ou peu tenue, il faut des raisons d'une gravité telle que l'impuissance de la tenir n'en est même pas une.

La loi surveille non seulement l'union et la vie commune, mais aussi la progéniture. Dès que chez Madame Monsieur a veillé toute une nuit, alors qu'une cellule erronée initiale sans forme ni apparence distinctes quoique bourrée de gènes... mais cela, je vous l'ai déjà dit.

Et le cycle de la loi poursuit le cycle de la vie. Célibataires, la Loi de l'Impôt vous guette pour vous demander le paiement en dollars de cette prétendue liberté que vous avez voulu conserver malgré tous les pièges. A même votre revenu, vous contribuez à la pension de toutes les veuves nécessiteuses, qu'elles recourent ou non, parfois, à vos consolants services, et à toutes les allocations familiales, sans que personne ne se demande jamais si parmi ces innombrables enfants il en existe un seul qui, par accident, s'apparente à vous, de près ou de loin.

Mariés, vous payez quand même, bien entendu! car si vous avez troqué votre liberté pour un esclavage, vous n'en restez pas moins citoyens: la concupiscence n'est pas un crime de lèse-majesté. Mais l'Impôt vous récompense pour votre courage et votre apport national. Votre épouse, que vous ne changeriez pas pour un boulet de canon, on vous la cote à mille dollars, plus ou moins, par an, à condition qu'elle vous reste sur les bras. Vos enfants, que

vous ne donneriez pas pour un million, valent quelques centaines de dollars, en compensation, malgré qu'ils vous coûtent trois ou quatre fois davantage.

L'Etat vous demande de lui fabriquer des sujets et vous en laissez tout le mérite. Il ne veut surtout pas que tous ces nouveaux sujets, chaque année, lui crévent son budget. C'est assez de la crevaillon du vote! Et c'est raisonnable! Car l'Etat ne commerce pas, lui, avec les sauvages et n'a jamais su planter des choux. Qui que nous soyions, quoi que nous fassions ou ne fassions pas, de notre naissance à notre mort, inclusivement, la loi nous surveille. Nous vivons de droits et d'obligations, de licite et d'illicite, de légal et d'illégal. Et nous serons enterrés selon la loi, ou nos malheureuses carcasses entreront dans un hôpital, par la porte réservée aux livraisons.

Je pense, Mesdames, la loi inéluctable comme la femme. Je l'entends dans ce sens qu'on ne peut pas l'éviter, tout comme on ne peut pas vous éviter vous-mêmes: nous naissons de vous, nous vivons par vous, avec vous, pour vous. Nous mourons parfois de vous. Si la société, sans la loi, n'a plus de sens, l'homme, sans la femme, n'a plus sa raison d'être, ni de vivre. Mais vous avez cet avantage fort appréciable, et apprécié, sur la loi, que votre joug, à vous, aussi perpétuel que celui de la loi, garde un charme exquis fait de caprice et d'imprévu. Et puis aussi, vous avez comme particularités individualisantes d'autres attraits qu'un numéro de code!

Et vous savez tellement bien parfois, nous faire oublier dans vos bras, toutes les lois!

Il nous faut bien admettre, cependant, que cette législation asservissante et parfois obsédante, pas la vôtre, Mesdames, l'autre, est nécessaire.

Sans elle en effet, comment pourrions-nous sauvegarder nos petits droits, terminer nos petites chicanes? Et comment notre société pourrait-elle survivre?

Vous avez appris sans doute les dernières trouvailles des plus savants biologistes. Ils arrivent, vous savez, à conserver par le froid les cellules reproductrices animales. Et Jean Rostand qui explique le phénomène et le procédé dans un de ses derniers ouvrages, prédit qu'un jour nous pourrions mettre en conserve, pour utilisation plus tard, cette puissance de nos plus puissants hommes.

(Suite en page 2)

UNE BELLE PHOTOGRAPHIE

EST LE SOUVENIR

le plus vivant que vous puissiez offrir à votre enfant

A L'OCCASION DE SA Première Communion

Faites-le photographeur

PRIX SPÉCIAUX POUR LA CIRCONSTANCE

STUDIO LUMIÈRE ENR.

MARCEL AREL, PROP.

1535, ST-ANTOINE

TEL. 4-9595

"Prenez un Rendez-vous"

Le Studio Lumière offre à sa clientèle le plus nouveau système d'éclairage moderne. Pas de chaleur, pas de lumière aveuglante, pas de bougé.



TOUS LES SERVICES SOUS LE MÊME TOIT

Une succursale de banque à charte n'est pas seulement le meilleur endroit où conserver vos épargnes. C'est un centre groupant les multiples services bancaires que tout le monde utilise.

Dans chacune des 4,000 succursales que compte le Canada, les gens effectuent des opérations de toutes sortes. Ils font des dépôts, touchent des chèques, empruntent de l'argent, louent des coffres de sûreté, transfèrent des fonds, achètent ou vendent des monnaies étrangères.

Seule une succursale de banque à charte concentre, sous le même toit, tous ces services et plusieurs autres encore. En passant à la banque, vous traitez toutes vos affaires financières de la manière la plus simple, la plus sûre et la plus commode.

LES BANQUES À CHARTE DESERVANT VOTRE VOISINAGE

VOYEZ LA BANQUE À CE SUJET

Seule une banque à charte offre un service bancaire complet:

Comptes d'épargne

Comptes courants

Comptes conjoints

Prêts personnels

Prêts commerciaux

Prêts pour les améliorations agricoles

Prêts hypothécaires (Loi nationale sur l'habitation)

Prêts pour l'amélioration des maisons

Renseignements sur les marchés extérieurs

Achat et vente de monnaies étrangères

Recouvrements

Virements de fonds

Mandats et traites de banque

Chèques de voyage

Lettres de crédit

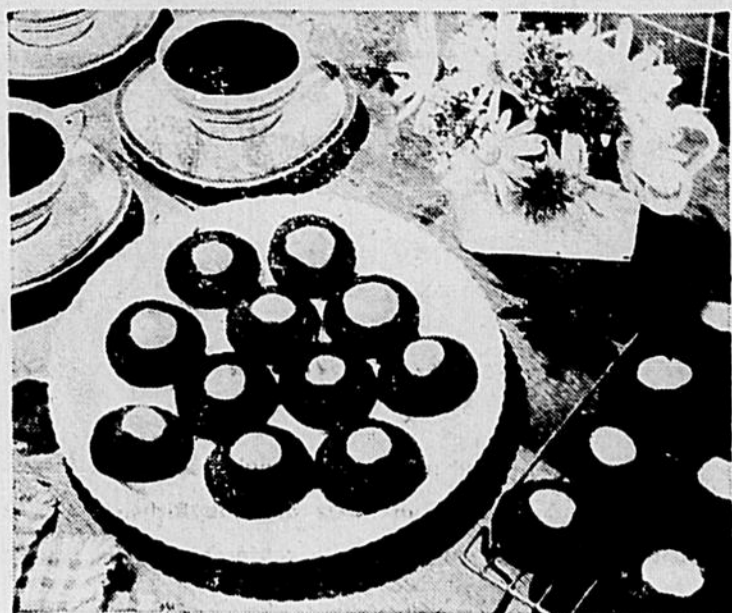
Coffrets de sûreté

Renseignements commerciaux

Achat et vente de valeurs mobilières

Garde de valeurs et autres objets précieux

Opérations de banque par la poste



Une belle journée de printemps nous met le cœur en fête. Partagez votre joie en invitant une ou deux amies pour l'après-midi. Comme goûter, préparez une recette de ces succulents Biscuits Magiques au Chocolat, faites une grande cafetière de bon café chaud... vous voilà prête à fêter joyeusement le retour du printemps!

Biscuits au chocolat et café pour les goûters du printemps

Un brillant soleil qui se répand par la fenêtre, quelques marguerites au cœur d'or joliment disposées dans un bol... et voilà le printemps dans la maison! Mais le spectacle est trop beau pour qu'on en jouisse seule; invitez donc quelques-unes de vos voisines préférées à venir faire un brin de causette par ce bel après-midi de printemps. Faites une grande assiettée de biscuits, sortez vos plus jolies tasses à café et vous voilà prête à goûter pleinement une ou deux heures d'agréable détente.

Pour saluer le renouveau du printemps, pourquoi ne pas essayer une recette vraiment nouvelle? Ces Biscuits Magiques au Chocolat sont tout indiqués; leur saveur se marie parfaitement avec celle du bon café chaud qui constitue le centre d'attraction de toute réunion d'après-midi. Chaque biscuit se compose en réalité de deux biscuits, que vous réunissez ensemble par une pastille de chocolat au rhum avant de les faire cuire. Ils sont si délicieux que

vous feriez bien de doubler la recette si vous ne voulez pas risquer d'en manquer!

Quant au café, c'est un breuvage vraiment sans égal à déguster vers le milieu de l'après-midi. Il n'est rien de mieux pour vous reconforter et vous remonter le moral. Faites un bon café fort, en ayant soin de le servir bien chaud et fraîchement préparé.

Biscuits Magiques au Chocolat

- 3/4 tasse de beurre
 - 1 tasse de sucre
 - 1 oeuf
 - 2 tasses de farine enrichie
 - 1/2 tasse de cacao
 - 1/2 c. à thé de sel
 - 1 c. à thé de poudre à pâte
 - 1/2 c. à thé de soda à pâte
 - 1/2 tasse de café froid, à double force
 - Pastilles de chocolat au rhum
- Défaire le beurre en crème; ajouter le sucre. Batta en crème légère et moussieuse. Ajouter l'oeuf non battu, et bien fouetter. Mélanger et tamiser ensemble farine,

Le vaccin que toutes les familles attendent

On a maintenant une arme efficace contre la poliomyélite. — A quoi servent les recherches de laboratoires. — La quête des dix sous qui a procuré les dix millions de dollars, coûté des recherches du vaccin Salk. — L'immunisation des enfants sera entreprise dans notre province le mois prochain.

Le sujet d'actualité qui précède le plus les parents ces jours-ci est sans aucun doute le vaccin du docteur Salk contre la poliomyélite.

On connaît les heureux résultats obtenus à la suite des essais d'inoculation pratiqués sur quelque 400,000 enfants américains. C'est une des pages les plus importantes de l'histoire de la médecine que le docteur Salk a écrite, quand il a donné lecture du rapport officiel des expériences menées dans les écoles étatsunienues, devant une imposante assemblée d'hommes de science et de hauts fonctionnaires de la santé publique réunis à Ann Harbor, au Michigan.

Il est maintenant prouvé que le jeune et brillant médecin de Pittsburgh a créé, avec des virus morts, un vaccin sûr et efficace susceptible de produire chez les enfants des éléments antibiotiques qui détruisent le virus de la poliomyélite.

Quête des dix sous
Ce vaccin est le résultat de recherches ayant coûté dix millions de dollars aux Etats-Unis seulement, recherches rendues possibles par la "March of Dimes", quête des dix sous. La "March of Dimes" fut instituée vers 1930, à la suggestion du président Roosevelt, lui-même victime de la polio durant la plus

grande partie de sa vie d'adulte. Les laboratoires canadiens perfectionnent le pur produit chimique qui devait servir de bouillon de culture au virus. Ce travail a été accompli à Toronto par le docteur Raymond Park et ses associés.

Un tissu cellulaire vivant, provenant de rognons de singes, est placé dans ce bouillon, synthèse liquide de 61 produits chimiques. La préparation de ce liquide a grandement aidé à payer la voie à une production massive du vaccin.

Au Canada:

Les laboratoires Connaught, de Toronto, ont fourni par le passé la majeure partie du virus préparé aux Etats-Unis et ils en ont depuis produit assez pour inoculer 600,000 petits Canadiens à travers toutes les provinces.

Par ailleurs, l'Institut de microbiologie de l'Université de Montréal commencera la production du vaccin antipolio en septembre. Certaines sociétés américaines avec filiales canadiennes ont déjà reçu du gouvernement canadien le permis requis pour vendre le vaccin au pays.

Le ministère fédéral de la Santé croit que la production sera suffisante au début de juillet pour inoculer un million d'enfants.

Il y a actuellement assez de vaccin pour donner un traitement complet à trente millions d'enfants. On sait qu'il faut trois injections dans chaque cas.

Le grand problème qui se pose maintenant est la distribution du vaccin.

Les inoculations massives, défrayées par les organismes publics, protégeront évidemment un grand nombre d'enfants. Quant au reste de la population, il devra obtenir le vaccin du médecin de famille. A quel prix? On ne le sait pas trop. Une société américaine vend les trois ampoules du traitement complet au prix de quatre dollars. D'autres les vendent à un prix légèrement plus

Carnet Social

FINANÇAILLES

M. et Mme Alfred Dutilly, de St-Valérien, annoncent les fiançailles de leur fille, Janine, de Saint-Hyacinthe, à M. Léo Jolicoeur, décédé, et de Mme Jolicoeur, également de cette ville. M. et Mme Dutilly recevaient au dîner de Pâques, et Mme Jolicoeur recevait au souper, à cette occasion, en l'honneur des fiancés. Les fiançailles seront bénies dimanche prochain par S.E. Mgr Arthur Douville.

M. et Mme E. Dastie, de Thetford Mines, annoncent les fiançailles de leur fille, Marie, à M. Charles Gagné, de Saint-Hyacinthe, fils de M. et Mme Gédéon Gagné, décédés. Les fiançailles eurent lieu à Pâques.

M. et Mme Philippe Lavigne, de La Providence, annoncent les fiançailles de leur fille, Claire, à M. Gilles Bernier, fils de M. et Mme Octave Bernier, de Saint-Joseph-sur-Yamaska. M. et Mme Lavigne recevaient au souper de Pâques les membres des deux familles, à cette occasion, en l'honneur des fiancés. Les fiançailles seront bénies par Mgr Douville, dimanche prochain.

Mme Doria Saint-Jean, de cette ville, recevait au dîner de Pâques, en l'honneur de sa fille, Doris, à l'occasion de ses fiançailles à M. Fernand La Rochelle, fils de M. Zéphyr La Rochelle, décédé, et de Mme La Rochelle, de La Providence. Les fiançailles furent bénies par M. l'abbé Jacques Bois-

élevé. Il faudra de plus ajouter les services du médecin.

Quant à l'ordre de priorité dans lequel le vaccin sera distribué, plusieurs sociétés médicales recommandent qu'il aille d'abord aux enfants d'un an jusqu'aux élèves de première année, ensuite aux enfants jusqu'à la cinquième année; enfin, aux femmes enceintes. Il s'agirait, en effet, de frapper la polio chez ceux qui sont le plus susceptibles d'en être victimes.

Dans la province de Québec, des essais d'immunisation seront entrepris au début du mois prochain, sur une petite échelle, chez des enfants de deux et de trois ans.

clair, professeur au Séminaire de Saint-Hyacinthe. Outre les personnes déjà mentionnées, étaient présents: M. le Dr et Mme Conrad Saint-Jean, de Granby; Mme Zéphyr La Rochelle; Mlle Hélène La Rochelle, Mlle Claire Aussant, Sorel; M. Jean La Rochelle, Mlle Renée La Rochelle, M. Renaud Jolicoeur, Montréal; M. Jacques La Rochelle.

M. et Mme Bernard Benoit, de Notre-Dame-de-Grâce, recevaient le jour de Pâques en l'honneur de leur fille, Collette, à l'occasion de ses fiançailles à M. René Perreault, fils de M. le Dr et de Mme Antonio Perreault, de Saint-Hyacinthe.

M. et Mme Léonidas Demers, de La Providence, annoncent les fiançailles de leur fille, Pauline,

Moderne! Chic! Simple!
Original!
Le bijou Création Boivin
est maintenant en montre
chez votre bijoutier
RAYNALD SENECAI
1626, des Cascades
(en face du marché centre)

M. Lucien Langlois, de Montréal, fils de M. L. Langlois, décédé, et de Mme Langlois, de Montréal, également, M. et Mme Demers recevaient au souper de Pâques, à cette occasion, en l'honneur des fiancés.

M. et Mme Edmond Hébert, de St-Hyacinthe, annoncent les fiançailles de leur fille, Lucile, à M. Robert Lefebvre, fils de M. Pierre Lefebvre de cette ville, et de Mme Lefebvre, décédée. M. et Mme Hébert recevaient à Pâques, en l'honneur des fiancés.

M. et Mme Adélaïde Gauvin, de Saint-Hyacinthe, annoncent les fiançailles de leur fille, Réjeanne, à M. Claude Ashby, de Montréal, fils de M. et Mme Aristide Ashby, de Marieville. Les fiançailles furent bénies par le Rév. Père Jacques-Marie Létourneau, o.p. M. et Mme Gauvin recevaient au souper de Pâques, à cette occasion, en l'honneur des fiancés.

A Pâques, eurent lieu les fiançailles de Mlle Hélène Dragon, fille de M. le Dr et de Mme Sylvio Dragon, de cette ville, à M. Jean-Claude Lemonde, de Saint-Lambert, fils de M. et Mme Ovide Lemonde, de Saint-Hyacinthe. Le Dr et Mme Dragon recevaient à cette occasion.

A Pâques, eurent lieu les fiançailles de Mlle Laura Gagnon, de cette ville, fille de M. Louis Gagnon, de Rimouski, et de Mme Gagnon, décédée, à M. Marcel Choquette, fils de M. Adrien Choquette, décédé, et de Mme Choquette, également de cette ville. Les fiançailles furent bénies par (Suite en page 6)

TELEVISION

CBFT — Canal 2

LE MERCREDI, 20 avril

- 3.00—Musique
- 5.30—De aux trésors
- 6.00—Musique
- 7.00—Ce soir à CBFT
- 7.15—Télé-Journal
- 7.30—Film
- 7.45—Encyclopédie sportive
- 8.00—Pays et Merveilles
- 8.30—La Famille Plouffe
- 9.00—Laitte
- 10.00—Vive la compagnie!
- 10.20—C'est la loi
- 11.00—Dernières nouvelles
- 11.02—A l'affiche demain

LE JEUDI, 21 avril

- 2.00—Musique
- 3.00—Réve, réalité
- 4.00—La Cuisine de la bonne humeur
- 4.15—Musique
- 5.30—Club des 16
- 6.00—Musique
- 7.00—Ce soir à CBFT
- 7.15—Télé-Journal
- 7.30—Toi et moi
- 7.45—Croyez-le ou non
- 8.00—Les Idées en marche
- 8.30—L'Heure du concert
- 9.30—Anne-Marie
- 10.00—Long métrage
- 11.30—Dernières nouvelles
- 11.32—A l'affiche demain

LE VENDREDI, 22 avril

- 3.00—Musique
- 5.30—Le Grenier aux images
- 6.00—Musique
- 7.00—Ce soir à CBFT
- 7.15—Télé-Journal
- 7.30—Pot-pourri
- 7.45—A travers la camera
- 8.00—Le Sport en revue
- 8.30—La Science en pantoufles
- 9.00—Prends la route
- 9.10—Télé-policiers
- 10.00—Trente secondes
- 10.20—"La rue St-Vincent"
- 10.30—Conférence de Presse
- 11.00—Dernières nouvelles
- 11.02—A l'affiche demain

LE SAMEDI, 23 avril

- 10.00—Musique
- 11.00—Concert pour la jeunesse
- 12.00—Mire
- 3.00—Musique
- 5.00—The Tac Toe
- 5.30—L'Ecran des jeunes
- 6.00—Musique
- 7.00—Ce soir à CBFT
- 7.15—Télé-Journal
- 7.30—Colette et ses copains
- 7.45—Film
- 8.00—Aux quatre coins du monde
- 8.30—Plaisir de voir
- 9.00—Chacun son métier
- 9.30—Long métrage
- 11.00—Dernières nouvelles
- 11.05—Reprise long métrage

LES STYLES "A LA PAGE", LES PRIX LES PLUS AVANTAGEUX vous les trouverez chez



845, CASCADES TEL. 4-9370 ST-HYACINTHE

CBMT — Canal 6

WEDNESDAY, April 20

- 3.00—Music
- 3.55—Today on CBMT
- 4.00—What in the World
- 4.30—Super Circus
- 5.00—Folk Songs
- 5.30—Howdy Doody
- 6.00—Guy Lombardo
- 6.30—Tabloid
- 6.50—CBC TV News
- 7.00—Life with Elizabeth
- 7.30—Liberace
- 8.00—Vic Obeck
- 8.30—I Love Lucy
- 9.00—Ford TV Theatre
- 9.30—On Stage
- 10.00—Medic
- 10.30—Burns Chuckwagon
- 11.00—CBC News
- 11.15—Movie Nile

THURSDAY, April 21

- 3.00—Music
- 3.55—Today on CBMT
- 4.00—The Earth and its People
- 4.30—Teletory Time
- 4.45—Hobby Workshop
- 5.00—Let's Make Music
- 5.30—Howdy Doody
- 6.00—Janet Dean
- 6.30—Tabloid
- 6.50—CBC TV News
- 7.00—Star Showcase

7.30—Dinah Shore

- 7.45—Pot-pourri
 - 8.00—Press Conference
 - 8.30—Amos 'n' Andy
 - 9.00—Foreign Intrigue
 - 9.30—Kraft TV Theatre
 - 10.30—Passport to Danger
 - 11.00—CBC News
 - 11.15—Faban of Scotland Yard
 - 11.45—The Passer-by
- FRIDAY, April 22
- 3.00—Music
 - 3.55—Today on CBMT
 - 4.00—Mr. Wizard
 - 4.30—Children's Corner
 - 5.00—Maggie Muggins
 - 5.15—Uncle Chichimus
 - 5.30—Howdy Doody
 - 6.00—To be announced
 - 6.30—Tabloid
 - 6.50—CBC TV News
 - 7.00—To be announced
 - 7.30—Living
 - 8.00—Red Buttons
 - 8.30—The Plouffe Family
 - 9.00—Frigidaire Entertains
 - 9.30—Dear Phoebe
 - 10.00—Gillette Cavalcade of Sports
 - 10.45—To be announced
 - 11.00—CBC News
 - 11.15—TV Theatre

— PARADE DE MODES "McCALL'S" —

AU

magasin laroche

1876 rue Des Cascades — Tél. 4-5383



20 MERVEILLEUSES TOILETTES

VOUS SERONT PRÉSENTÉES PAR NOS MANNEQUINS, DANS UNE COLLECTION DE TISSUS DU PRINTEMPS ET D'ÉTÉ...

CETTE PARADE COMPRENDRA

14 robes — 4 costumes d'été — 2 ensembles
Dans les différentes qualités suivantes de tissus :
Viscose, Acetate, Coton, Toile, Orlon, Soie, Dacron, Chromespun, Etc. . .

IL N'Y AURA AUCUNE AUTRE REPRESENTATION QUE CELLES ANNONCÉES.

VENDREDI, LE 22 AVRIL
10 H. 30 A.M. — 2 H. P.M. — 2 H. 45 P.M.

SAMEDI, LE 23 AVRIL
11 H. A.M. — 2 H. P.M.

Voyez cette parade de modes
ENTRÉE LIBRE — PRIX DE PRÉSENCE



LE MAGASIN



Le Paris

2340 AVENUE ST-JOSEPH

Commençant demain jusqu'à vendredi inclus

IL FAUT VOIR CE FILM QUI REVELE JUSQU'A QUELLE DECHARENCE LA DROGUE CONDUIT UN ETRE HUMAIN. VOYEZ EGALEMENT COMMENT CES MALHEUREUX PARVIENNENT A MASQUER LEUR VICE.

LA DROGUE Fléau humain, tueuse d'âmes, pourvoyeuse des asiles...



DANIEL CELIN

ELÉONORE ROSSI DRAGO

BARBARA LAAGE

Les esclaves

En programme double avec
Un film d'une cocasserie unique...
Un éclat de rire qui se brise en sanglot...

VIVRE en PAIX

UN FILM VRAI SUR UN SUJET TAOU

UN NOUVEAU RECORD EST ETABLI AU "POOLTHON"

Nouveau sommet: 58 heures

MM. ALDOR BELANGER et BOB PROVOST sont les nouveaux détenteurs du record d'endurance au billard. — Plus de 200 parties ont été jouées.

En effet, deux dynamiques sportifs de St-Hyacinthe ont établi un record d'endurance autour d'une table de "pool" en jouant d'affilée plus de deux cents parties de "snooker" pour constituer un total de 58 heures et abaissant ainsi l'imposant record de 36 heures réusit par Gérard Lefebvre, de Montréal.

MM. Aldor Bélanger et Bob Provost, les deux nouveaux détenteurs du record de 58 heures, avaient débuté l'épreuve de courage et de tenacité, jeudi matin à 8 heures pour terminer samedi soir à six heures en présence de nombreux admirateurs venus rendre un témoignage tangible aux nombreux joueurs de billard.

On notait également la présence de M. Gérard Lefebvre qui tenait personnellement à féliciter les deux concurrents pour leur magnifique exploit malgré que ceux-ci abaissaient ses propres efforts.

L'épreuve qui s'est déroulée dans un ordre des plus complets et sous l'œil vigilant des juges Thibault et Chapelaine, a suscité beaucoup d'intérêt parmi l'agent sportive locale.

Ceux qui ont assisté aux péripéties du "Poolthon" purent constater que les deux briseurs de record étaient encore en parfaite

condition physique lorsqu'ils descendirent de concert d'abandonner la partie malgré que leur condition permettait de tenir encore pendant plusieurs heures.

Des quatre joueurs en lice, jeudi matin, deux participants MM. Fournier et Morin ont quitté l'épreuve après plus de vingt heures, se sentant incapables de rivaliser avec les vainqueurs dont la détermination se manifestait par d'éloquents passes de "pool".

Ce "Poolthon" habilement organisé par M. Cyrille Dumaine créera sans doute, un précédent dans les annales sportives de St-Hyacinthe où l'endurance, la ténacité et le courage semble être les principales caractéristiques des sportifs locaux.

Au cours de l'épreuve d'endurance, il y eut exactement 201 parties jouées dont 135 furent gagnées par M. Bob Provost et 63 par M. Aldor Bélanger en plus de trois autres qui se terminèrent par un compte égal.

Maintenant, le nouveau record maskoutain établi sur les tables du Café Lotus, dont M. Jos. Lemieux est le propriétaire, ne demande qu'à être dépassé pour que nos brillants adeptes du "snooker" puissent démontrer une seconde fois leur supériorité.



DEUX CHAMPIONS — En effet, ces deux intrépides joueurs de billard viennent d'abaisser un record d'endurance sur les tables de "pool" du Café Lotus. En plus d'abattre le total de 56 heures réusit par Gérard Lefebvre, de Montréal, nos maskoutains se sont permis de le surpasser de deux heures pour constituer un précédent dans les annales sportives locales. Il s'agit de MM. Aldor Bélanger et de Bob Provost que l'on voit ici pointant fièrement du doigt l'objet de leur tenacité.

Notre concitoyen Gérard Coté tentera de gagner pour la 5e fois

C'est aujourd'hui, à Boston que notre compatriote Gérard Coté prendra le départ pour la 16e fois de la grande classique internationale mieux connue sous le nom de "Grand Marathon de Boston".

Avant son départ pour les Etats

Unis, Gérard semblait confiant de se mériter une place de choix parmi les premiers concurrents à traverser la ligne d'arrivée. Distinctement et retiré des grandes arrières, Coté s'est rigoureusement entraîné en vue de cette grande épreuve d'endurance d'une longueur de 26 milles et 385 verges. On rapporte même que l'habile coureur aurait couvert une distance de près de 1,000 milles pour con-

terminer quelques secondes seulement derrière les 3e, 4e et 5e positions.

Il a donc démontré qu'il est en mesure de lutter avec les meilleurs athlètes américains et ceux des autres pays. Aucun autre coureur n'a compilé un record aussi imposant que celui réalisé par notre athlète maskoutain.

Cet après-midi Coté prendra le départ du Marathon pour la 16e fois en 20 ans. A l'exception de sa première et de sa dernière apparition il ne s'est jamais classé plus bas que 8e, et en quatre occasions il a remporté les honneurs de la course. En 1910, il battait le record du parcours de 26 milles, 385 verges et en 1943, il abaissait ce record à 2 h 28 m 23 s. Il est encore le seul concurrent qui ait réussi à l'emporter deux fois en moins de 2 heures et 30 minutes.

Coté est devenu une figure bien connue à Boston et l'un des concurrents les plus populaires qui prennent part à la classique. Amateurs et journalistes ne sont pas prêts d'oublier les records imposants et plaisants qu'il a établis.

Au début, les concurrents étaient en majeure partie américains ou canadiens, mais depuis, la compétition est devenue plus forte avec l'entrée des coureurs étrangers. En 1949, l'épreuve n'avait pris un cachet vraiment international, et en 1948, lors de la dernière victoire de Coté, plus de 75 pays y étaient représentés. Cette année, en plus des Coréens, Japonais, Finlandais et autres, on verra un athlète de l'Afrique du Sud.

Celui qu'on a surnommé "Mon-sieur Marathon" en sera à sa dernière apparition mais sa carrière est loin d'être terminée puisqu'il envisage d'autres participations notamment à Yonkers, N.-Y., et au Canada.

Coté devra affronter une rude compétition puisque plus de 200 participants sont supposés prendre le départ cet après-midi, mais sa grande détermination est déjà un gage de succès. Espérons toutefois qu'aucun incident ne viendra troubler ses efforts et qu'il nous représentera avec le même zèle que par les années passées.



Notre concitoyen Gérard Coté tentera de gagner pour la 5e fois le Grand Marathon de Boston.

C'est donc dire que Coté sera en bonne condition physique surtout après s'être classé 7e lors du marathon de Hamilton où il

LIGUE DE QUILLES DE LA "PHILARMONIQUE"

ST-ONGE
J. Caouette 83, Marquis 133, Laporte 78, Charbonneau 123, P. E. St-Onge 162.

Handicap : 22
Total : 601

DESMAIRAS
Dummy 85, Desmarais 151, Allaire 131, R. Desmarais 139, Harnois 134.
Total : 670.

ST-ONGE
Caouette 307, Marquis 365, Laporte 279, Charbonneau 344, St-Onge 434.
Handicap : 6 6
Total : 1795.

DESMAIRAS
J. Desmarais 255, G. Desmarais 394, Allaire 412, R. Desmarais 411, Harnois 485.
Total : 1900.

GREGOIRE CHAUSSURES
O. Goulet 206 — J.C. Desrosiers 100 — J.L. Pion 144 — G. Champagne 136 — R. Harnois 177. TOTAL 763.

JOHN LABATTS
P. Lavigne 122 — M. Girouard 93 — J.P. Mercier 162 — H. Charbonneau 138 — P.E. St-Onge 226. TOTAL 741.

GREGOIRE CHAUSSURES
O. Goulet 509 — J.C. Desrosiers 220 — J.L. Pion 366 — G. Champagne 435 — R. Harnois 406. TOTAL 2036.

JOHN LABATTS
P. Lavigne 383 — M. Girouard 292 — J.P. Mercier 409 — H. Charbonneau 373 — P.E. St-Onge 495. TOTAL 1952

CLASSE "B"
COBELLE ET BROUILLETTE
Durocher 439, Lussier 431, Avoine 90, Lamotte 435, Riendeau 495.
Total : 2193.

L. BELANGER (NETT.)
Bérard 295, Desmarais 418, Houle 436, Harnois 425, Soly 431.
Total : 2049.

BERG'S LTEE
Mincou 424, Deragon 449, Charbonneau 415, Dumas 378, Charpentier 533.
Total : 2199.

Rest. CHEZ CHARLIE
Morcau 393, Veilleux 445, Hébert 413, Frappier 393, Ruel 425.
Handicap : 21.
Total : 2093.

WINDSOR BOWLING CLUB

Position des équipes

Équipe	points
Crémérie Mt-St-Hilaire	64
Molson's	61
Bijouterie Royale	54
Grand Hôtel	49
Magasin Bourgeois	45
Laiterie Maskoutaine	44
Pharmacie Gaucher	42
Comptoir Pierrette	41

Records

Record	points
Plus haut simple féminin:	
Mme Lucienne Lemire, 137	
Plus haut simple masculin:	
Evariste Robert, 161	
Plus haut triple féminin:	
Mme Lucienne Lemire, 363	
Plus haut triple masculin:	
Dr J. Flipo, Dr R. Filion, 415	

Records

Record	points
Plus haut simple féminin:	
Mme Lucienne Lemire, 137	
Plus haut simple masculin:	
Evariste Robert, 161	
Plus haut triple féminin:	
Mme Lucienne Lemire, 363	
Plus haut triple masculin:	
Dr J. Flipo, Dr R. Filion, 415	

La saison débute samedi le 23 avril au parc Richelieu

Le gérant général Georges Giguère nous apprend que la piste est en parfait état, grâce aux soins attentifs qui ont été prodigués les experts à la suite des épaisses couches de neige.

Le meeting qui s'ouvre le 23 avril se prolongera jusqu'au 19 juin. On sait que, cet été, les courses alterneront entre le parc Richelieu et Blue Bonnets. Par conséquent, immédiatement après la fin du meeting du Bout de l'Île, celui de Blue Bonnets commencera, c'est-à-dire le 20 avril.

Au cours de la semaine prochaine, on attend au Richelieu l'arrivée d'une centaine d'autres coureurs de l'Ontario et des Etats-Unis. Avec 500 chevaux sur les lieux, M. Giguère ne croit pas éprouver trop de difficulté à présenter des courses extrêmement bien balancées.

Depuis la fonte des neiges, des nuées d'ouvriers s'affairent au parc Richelieu à nettoyer, à peindre, à remettre tout en état. L'immense terrain de stationnement principal, qui peut loger des milliers d'automobiles, a été nivelé et sera prêt à accueillir des foules enthousiastes des premiers jours du prochain meeting.

Comme on sait que les courses sous harnais sont devenues un sport majeur tant à St-Hyacinthe qu'à Montréal, à l'égal du football et du baseball, les directeurs de la Provincial Raceways, MM. Maurice Michaud et Donat Simard, tiennent à présenter des courses de fort calibre. Les der-

Nouvelle vedette Molson "LA BIÈRE DORÉE" "Légèreté" et "pleine saveur"



Elle est légère!
Votre bière doit être légère?
Goûtez la Bière Dorée de Molson!
Votre bière doit être savoureuse? Vous pouvez vous fier à l'étiquette de la bière dont Léodard est le symbole!

HOTEL OTTAWA Eur.
Jean et Roger Lefebvre, prop.
LE RENDEZ-VOUS DES VOYAGEURS ET DES TOURISTES
VOUS Y TROUVEREZ :
• Chambres avec télévision, bain et douche
• Salles de réceptions et de banquets
• Salles d'échantillons pour voyageurs
1495, ST-ANTOINE TEL. 4-5351 ST-HYACINTHE

Offre Sensationnelle Aubaines 18 au 23 avril

CE COUPON VAUT **.10** SUR L'ACHAT 1 lb
Café Chase & Sanborn
Sac 1 lb **1.00** SEULEMENT
Plus ce coupon

CE COUPON VAUT **.05** sur l'achat d'une boîte savon
RINSO **.34** plus le coupon

BUNS A LA CANELLE Régulier **.30** 2 pour **.49**

CE COUPON VAUT **.15** Sur l'achat de 12 boîtes
SOUPES AYLNER
TOMATES ou LEGUMES ou LES DEUX. Boîte 10 oz
1.35 plus ce coupon

CE COUPON VAUT **.08** sur l'achat de 6 boîtes
JELLO **.50** plus ce coupon

FEVES CLARK
btes 20 oz
2 btes **.35**

MONTREAL CHOP SUEY
2 pour **.37**
KLEENEX
2 btes **.39**

MAINTENANT! DELSEY EN COULEURS!



De tous les tissus de toilette, seul le nouveau Delsey apporte la luxueuse qualité Kleenex. Les mêmes merveilleuses douceur et absorbivité (double-pli pour plus de résistance). Et seul Delsey est "coups net" pour se débarrasser également des effluves de gazéification avec Delsey. Tout comme vous préférez Kleenex, il est certain que vous aimerez ce nouveau tissu plus fin de chambre de bain.

Paul Emile Gaucher
LIVRAISON GRATUITE - ÉPICERIE LICENCIÉE
1772 RUE DES CASCADES - TEL. 4-5373

À VOTREVILLE AUJOURD'HUI (ou pour X jours)
Un officier spécial d'orientation du C.A.R.C. vous renseignera sur la solde, l'enseignement de métiers — et le choix d'une carrière dans l'Aviation.
ADRESSE.....
HEURES.....



OUVRE la MARCHÉ aux bas prix du Printemps à St-Hyacinthe

Venez goûter aux délicieuses PATATES CHIPS BARBECUE à la saveur du poulet. Vous aurez l'opportunité de les déguster dès mercredi de cette semaine, en venant faire votre marché chez-nous.

Pour plus de commodité... **98¢**
Nouvel emballage de **30 KOTEX** serviettes hygiéniques régulières

La **KOTEX** compte plus d'usagers que toutes les autres serviettes périodiques!
Boite de 12 **2.79**



De tous les tissus de toilette, seul le nouveau Delsel apporte la luxueuse qualité Kleenex. Les mêmes merveilleuses douceur et absorbivité (double-pile pour plus de résistance). Et seul Delsel est "coupé net" pour se déchirer également—pas d'effilochage ni de gaspillage avec Delsel. Tout comme vous préférez Kleenex, il est certain que vous aimerez ce nouveau tissu plus fin de chambre de bain.

2 pour .37

Economisez Achetez la qualité... Achetez **Kleenex** 300's **2 boites .39**



57
SEMAINE NATIONALE DES BÉBÉS
Du 23 au 30 avril
N'oubliez pas de venir choisir ce qu'il y a de mieux

KAM **.39**

BRODIE'S XXX Boite 20 oz **.29**
MELANGE
Gâteau Blanc
BRODIE'S XXX

Grain Robin Hood Rapide Boite 3 lbs **.39**

Nourriture pour chiens ou pour chats
BOY BALLARD'S Boite 15 oz **2 pour .23**



VENTE de nettoyage du printemps

C'EST LE TEMPS DE POLIR!
CIRE **Jubilee Johnson** POUR LA CUISINE Nettoie et protège

bouteille 16 oz **.75**

Nous l'avons!
LA NOUVELLE **Beautiflor JOHNSON** Nettoie tout en Cirant!

Bidon 1 pinte **\$1.13**

AJAX CLEANSE 2 boites pour **.27**

Dride 8 oz **.79**
16 oz **1.39**
AVEC BLEM. GRATIS

CIRE EN PATE JOHNSON Boite 1 lb **.55**
Boite 2 lbs **\$1.13**

AMONIA HANDY 2 btes **.21**

WINDEX 6 oz **.15**

" 20 oz **.35**

S.O.S. tampons à écurer 2-**.25**

DESINFECTANT Wood bloc **.25**

EMPOI liquide **.25**

GLIDE 32 oz **.25**

BON AMI savon ou poudre **.18**

LUC-O Javel concentrée 32 oz **.22**

LAINE D'ACIER grosseurs assorties **.45**

IVORY Soap 2 pour **.21**

BALAIS NATUREL **.89**
" " **1.45**
" **COULEURS ass.** **1.49**
" **NOIR très gros** **2.25**
MOPPES à plancher no 10 **.55**
" " 8 oz **.79**
" " 10 oz **.95**

SPIC & SPAN gros **.33**
SPIC & SPAN géant **.77**
SURF gros **.30**
SURF géant **.59**
OXYDOL géant **.65**
FAB gros 2 pour **.59**

DU NOUVEAU à partir du 3 mai à l'ÉPICERIE CASCADES VENEZ VOIR

BONI GRATIS



OFFRE SPÉCIALE D'UN BONI DE NOUVEAU LUX
GRAND FORMAT .38
FORMAT GÉANT .75



Aliments Congelés SPECIAUX

Fraises **BIRD'S EYES** - Fish stick
Jus d'orange - Poissons
Crème glacée **Lowney's** en pinte **.59**
UN VRAI REGAL

Le plus bel assortiment dans St-Hyacinthe

VIANDES FROIDES

EGG ROLLS chinois boite de 6 **.49**
BALOGNA roll 1 lb **.29**
Bacon - Tête fromagée - Wieners - Cretons
POULET FRAIS grade 'A' la livre **.59**
CUISSE de POULET la livre **.85**



Plus beau choix de fruits et légumes. Assortiment aux prix les plus bas.

Reducez vos comptes à épicerie
ÉPARGNEZ jusqu'à 30%
avec des bons de valeur sur la **Farine Robin Hood**
SAC 5 LB **39¢** SAC 7 LB **49¢**



TOMATES CHOIX bte 28 oz **.25**
BLE D'INDES 14 oz 2 pr **.35**
NIBLET

BEURRE PEANUT VACONUT 16 oz **.29**

BLE soufflé QUAKER VRAIE AUBAINE 2 btes 4 oz **.23**

MELASSE GOVERNOR gallon **1.19**
SIROP d'érables pur **.85**
BOITE 26 oz

CROWN BRAND BOITE 2 lbs **.29**
BOITE 5 lbs **.69**
BOITE 10 lbs **1.37**

